



Assemblée générale

Cinquante-septième session

2^e séance plénière

Jeudi 12 septembre 2002, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kavan (République tchèque)

La séance est ouverte à 10 h 5

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/57/1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise lors de sa 1^{re} séance plénière, le 10 septembre 2002, l'Assemblée générale entendra une présentation du Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Comment ne pas revenir aujourd'hui sur l'anniversaire d'hier et réfléchir à l'acte criminel par lequel on s'en est pris si sauvagement, le 11 septembre 2001, à l'ordre mondial?

Les attentats terroristes perpétrés ce jour-là n'étaient pas un événement isolé. Ils étaient une manifestation extrême d'un fléau planétaire devant lequel le monde entier doit réagir sans fléchir, sur tous les fronts : le monde entier, car on ne viendra à bout du terrorisme que si toutes les nations unissent leurs forces pour le vaincre; sans fléchir, car la lutte contre le terrorisme n'aboutira pas du jour au lendemain – il faudra de la patience et de la persévérance; et sur tous les fronts, car le terrorisme est un phénomène tentaculaire et complexe, qui se nourrit à de multiples

sources et qui puise ses forces dans nombre de facteurs aggravants.

À mon avis, une telle démarche ne peut aboutir que si nous utilisons au mieux les institutions multilatérales. C'est le multilatéraliste que je suis, par tradition, par principe, par devoir et en vertu de la Charte qui s'adresse à vous aujourd'hui.

Je suis convaincu que tout gouvernement qui tient à faire régner l'état de droit dans son pays doit aussi avoir à cœur de le faire régner dans les autres pays. Tous les États ont manifestement intérêt à soutenir le droit international et à maintenir l'ordre international, et ce n'est pas seulement leur intérêt mais aussi, incontestablement, leur responsabilité.

Les sages politiques de 1945 à qui nous devons la fondation de notre Organisation avaient tiré cet enseignement de la dure expérience de deux guerres mondiales et d'une grande crise économique. Ils avaient compris que la sécurité internationale n'était pas une affaire où les gains des uns égaleraient les pertes des autres. La paix et la sécurité, la liberté et la prospérité ne sont pas des denrées qui n'existent qu'en quantité limitée, comme la terre, le pétrole ou l'or qu'un État peut s'approprier aux dépens d'un autre. Au contraire, plus un État en est riche, meilleures sont les chances que ses voisins en aient aussi. Ils avaient aussi compris que les États pourraient, en acceptant un exercice conjoint de la souveraineté, gagner prise sur

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



des problèmes sur lesquels n'importe lequel d'entre eux se casserait les dents s'il agissait tout seul. Si ces vérités se dégagent déjà clairement en 1945, ne devraient-elles pas nous sauter aux yeux encore davantage aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation?

En effet, parmi les problèmes que nous voulons régler, très rares sont ceux auxquels personne prétende sérieusement que chaque pays, ou un pays quelconque, puisse s'y attaquer tout seul. Même les pays les plus puissants savent qu'il leur faut collaborer avec d'autres, dans le cadre d'institutions multilatérales, s'ils veulent parvenir à leurs fins. L'action multilatérale est le seul moyen de garantir que l'ouverture des marchés soit porteuse de bienfaits et de perspectives nouvelles pour tous. L'action multilatérale est notre seul espoir de donner aux populations des pays les moins avancés la possibilité d'échapper aux horreurs de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie. L'action multilatérale est le seul moyen dont nous disposions pour nous protéger des pluies acides ou du réchauffement de la planète, de la propagation du VIH/sida, du trafic de drogues ou de l'ignoble trafic d'êtres humains.

Et c'est encore plus vrai dans le cas de la prévention du terrorisme. Un État peut réagir en frappant le groupe terroriste qui l'a attaqué ou le pays qui abrite celui-ci. Mais le seul espoir réel de barrer le chemin aux terroristes passe par une concertation, une vigilance et une coopération auxquelles participent tous les États, l'information circulant entre eux en permanence et de manière systématique.

Dans tous ces domaines, aucun État, si grand ou si petit soit-il, ne peut choisir uniquement selon ce qui lui convient de suivre ou non la voie du multilatéralisme. Les répercussions de ce choix dépassent largement le cadre immédiat de la décision. Les pays qui collaborent au sein d'une institution multilatérale – en développant le droit international, en le respectant et, au besoin, en le faisant respecter – apprennent à se faire confiance et, de ce fait, à coopérer plus efficacement au règlement d'autres problèmes.

Plus un pays a recours aux institutions multilatérales – c'est-à-dire plus il respecte les valeurs communes et accepte les obligations et les contraintes qui accompagnent nécessairement ces valeurs – plus il gagne la confiance et le respect des autres, et donc plus il a de chances de jouer réellement un rôle de chef de file.

Et parmi les institutions multilatérales, notre Organisation universelle occupe une place toute particulière. Tout État qui a été attaqué dispose, en vertu de l'Article 51 de la Charte, d'un droit naturel de légitime défense. Mais au-delà de ce droit, s'il décide de faire usage de la force face à des menaces plus générales qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, rien ne saurait remplacer la légitimité que seule l'ONU peut offrir.

Les États Membres attachent une importance fondamentale à cette légitimité, ainsi qu'à la primauté du droit dans les relations internationales. Ils ont montré – particulièrement à l'occasion de l'action menée pour libérer le Koweït, il y a 12 ans – qu'ils étaient disposés à prendre sous l'autorité du Conseil de sécurité des mesures qu'ils n'auraient pas voulu prendre autrement.

L'existence d'un système de sécurité internationale efficace repose sur l'autorité du Conseil et, partant, suppose que le Conseil ait la volonté politique d'agir même dans les cas les plus difficiles, lorsqu'un accord paraît, au départ, être hors de portée. La première question qu'il doit se poser pour décider de se saisir ou non d'un différend n'est pas de savoir si les parties sont prêtes à l'écouter, mais si la paix mondiale est gravement menacée.

Permettez-moi d'aborder maintenant quatre menaces qui pèsent sur la paix mondiale et face auxquelles le besoin se fait terriblement sentir d'une véritable autorité et d'une action efficace.

Premièrement, le conflit israélo-palestinien. Nombre d'entre nous s'efforcent à grand-peine, ces derniers temps, de concilier les préoccupations légitimes d'Israël concernant sa sécurité et les besoins des Palestiniens sur le plan humanitaire. Mais ces objectifs limités ne peuvent pas être atteints indépendamment de leur contexte politique général. Il faut nous atteler de nouveau à la recherche d'un règlement global, qui seul peut apporter la paix et la sécurité aux deux peuples, pour ne pas dire à la région tout entière.

On sait bien quelle forme prendra, en fin de compte, un règlement de paix au Moyen-Orient. Les principes en ont été définis depuis longtemps par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 242 (1967) et 338 (1973), puis encore plus précisément, en ce qui concerne Israël et la Palestine, dans sa résolution 1397 (2002) : c'est le principe « terre contre paix »; c'est la

fin de l'occupation et la fin de la terreur; ce sont deux États vivant côte à côte, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Les deux parties acceptent cette vue des choses. Mais nous ne pourrions la concrétiser que si nous agissons rapidement et sur tous les fronts à la fois. Car la méthode par étapes a échoué.

Comme le « quatuor » en est convenu à sa réunion de mai dernier à Washington, il faut qu'une conférence de paix internationale ait lieu sans délai, afin d'élaborer un projet de mesures à exécuter de front : mesures visant à renforcer la sécurité d'Israël, mesures visant à renforcer les institutions économiques et politiques palestiniennes, et mesures visant à régler tous les points de détail de l'accord de paix définitif. En même temps, il faut intensifier l'action humanitaire menée pour atténuer la détresse des Palestiniens. Tout cela, d'urgence.

Deuxièmement, les dirigeants de l'Iraq continuent à faire fi des résolutions impératives adoptées par le Conseil de sécurité en vertu des dispositions du Chapitre VII de la Charte. J'ai engagé des discussions approfondies avec l'Iraq sur divers problèmes, dont la nécessité de la reprise des tournées des inspecteurs de l'armement, conformément aux résolutions du Conseil sur la question.

Il faut continuer à s'efforcer d'obtenir que l'Iraq se conforme aux résolutions du Conseil. Je demande à tous ceux qui ont l'oreille des dirigeants iraqiens de faire comprendre à ceux-ci qu'il faut absolument qu'ils acceptent la reprise des inspections. C'est en effet le premier pas indispensable à franchir si l'on veut que le monde soit assuré que toutes les armes de destruction massive de l'Iraq ont bien été éliminées, et – j'insiste sur ce point – si l'on veut que les sanctions, si éprouvantes pour le peuple iraquien, soient suspendues et, à terme, levées.

J'engage l'Iraq à s'acquitter de ses obligations – pour le bien de son peuple et dans l'intérêt de l'ordre mondial. S'il continue de braver le Conseil de sécurité, celui-ci devra faire face à ses responsabilités.

Troisièmement, je tiens à vous exhorter tous, vous les dirigeants de la communauté internationale, à ne pas fléchir dans votre attachement à la cause de l'Afghanistan. Je sais que vous vous joignez tous à moi pour accueillir le Président Karzaï à cette Assemblée et pour le féliciter d'avoir échappé à l'attentat odieux de la semaine dernière – qui nous rappelle de manière

saisissante combien il est difficile de venir complètement à bout du terrorisme dans un pays où celui-ci a pris racine. C'est parce que la communauté internationale a honteusement négligé l'Afghanistan pendant les années 90 que le pays a sombré dans l'anarchie, offrant des conditions favorables au développement d'Al-Qaida.

Aujourd'hui, l'Afghanistan a besoin qu'on l'aide, d'urgence, sur deux plans. Il faut aider le Gouvernement à établir son autorité sur tout le territoire, sans quoi tout le reste échouera. Et il faut aussi que les donateurs s'acquittent de leurs engagements en contribuant aux efforts de redressement, de reconstruction et de développement – faute de quoi le peuple afghan perdra l'espoir, et nous savons que le désespoir engendre la violence.

Et enfin, quatrièmement, en Asie du Sud, il y a bien des années que le monde n'était pas passé aussi près d'un conflit direct entre deux pays dotés d'une capacité nucléaire. La situation a beau s'être un peu calmée, elle reste dangereuse. Il faut s'attaquer à ses causes profondes. Si une nouvelle crise éclatait, la communauté internationale pourrait avoir un rôle à jouer; mais j'ai plaisir à saluer, et même à applaudir vigoureusement, l'action menée par certains États Membres bien placés pour aider les deux dirigeants à trouver une solution.

Permettez-moi de conclure en rappelant aux Membres l'engagement qu'ils ont pris il y a deux ans, au Sommet du Millénaire, de faire de l'Organisation des Nations Unies un instrument plus efficace au service des peuples du monde entier. Aujourd'hui, je vous demande à tous d'honorer cet engagement. Soyons dorénavant tous conscients, dans les capitales de tous nos pays, petits et grands, que l'intérêt de la planète n'est autre que l'intérêt de chacun de nos pays.

Point 9 de l'ordre du jour

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais appeler l'attention des membres sur la décision 56/468 du 1er mai 2002, par laquelle l'Assemblée a décidé que le temps de parole serait limité à un maximum de 15 minutes par déclaration. J'invite les orateurs à parler à une vitesse normale, pendant ce laps de temps, afin que l'interprétation puisse être assurée de façon adéquate.

Je rappelle également à l'Assemblée générale la décision qu'elle a prise lors de sessions antérieures, à savoir qu'elle décourage vivement l'expression de félicitations dans la salle de l'Assemblée générale après qu'un discours a été prononcé. À cet égard, je suggère que les orateurs qui participent au débat général, après avoir prononcé leur discours, quittent la salle de l'Assemblée générale en passant par la salle GA-200, qui se trouve derrière la tribune, avant de regagner leur place.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite procéder de la même façon durant le débat général de la cinquante-septième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Brésil, S. E. M. Celso Lafer.

M. Lafer (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je remercie votre prédécesseur, M. Han Seung-soo, du rôle de chef de file qu'il a joué à un moment particulièrement crucial pour l'Organisation.

Au Secrétaire général, M. Kofi Annan, je réaffirme la confiance qu'inspirent au Brésil ses qualités d'homme d'État.

J'ai le plaisir de saluer l'entrée du Timor-Leste au sein de l'Organisation des Nations Unies, tout comme nous l'avons accueilli en juillet dernier à Brasilia au sein de notre Communauté des pays de langue portugaise. Le Timor libre est un succès remarquable pour l'ONU.

Le Brésil souhaite également la bienvenue à la Suisse, qui est maintenant devenue membre à part entière de cette instance politique mondiale.

Je me présente dans cette salle en tant que représentant d'un pays qui a foi en l'Organisation des Nations Unies et qui considère le multilatéralisme comme le principe directeur des relations entre les États. C'est là une conviction qui nous tient à coeur à chaque instant, que tout aille bien ou mal. Nous en sommes à un moment particulièrement difficile pour l'Organisation. Ce moment exige la prise de mesures basées sur les principes et les valeurs sur lesquels l'ONU a été fondée. Le Brésil les a défendus depuis les

toutes premières conférences internationales du XXe siècle.

Nous ne nous sommes jamais laissés tenter par l'argument du pouvoir. Nous avons plutôt été guidés par le pouvoir de l'argumentation. Telle a été la politique étrangère du Président Fernando Henrique Cardoso. Tout au long des huit années des deux mandats qui lui ont été confiés démocratiquement, certaines directives fondamentales ont été récurrentes : favoriser la prise de décisions de façon démocratique; surmonter le déficit de gouvernance dans les relations internationales; concevoir une nouvelle architecture financière et trouver des solutions efficaces à l'instabilité des flux de capitaux; défendre un régime de commerce multilatéral qui soit à la fois juste et équilibré – d'où l'importance de l'Organisation mondiale du commerce et du mandat de Doha; corriger les distorsions découlant de la mondialisation économique qui ne s'accompagne pas de processus correspondants sur le plan de la mondialisation politique et institutionnelle; et affirmer le bien-fondé des droits de l'homme et du développement durable. Ce sont-là des défis que nous ne pouvons pas relever seuls.

C'est la raison pour laquelle le Président Fernando Henrique Cardoso a cherché à renforcer le Marché commun sud-américain, en même temps que l'intégration sud-américaine, comme instruments de paix, de coopération et d'une plus grande compétitivité entre nos pays. De même, le Président Cardoso a favorisé l'établissement de partenariats dans tous les continents, participant à des négociations bien équilibrées en vue de la création de zones de libre-échange, en particulier avec l'Union européenne, ainsi qu'avec des pays prenant part au processus de la Zone de libre-échange des Amériques.

Nous sommes déterminés à participer à l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et à la création de la Cour pénale internationale; à promouvoir le programme de développement social; et à faire avancer le désarmement nucléaire et classique. La vision brésilienne du monde, sous l'égide du Président Fernando Henrique Cardoso, traduit les objectifs non seulement du Gouvernement, mais également de l'ensemble du pays et de la société. C'est la raison pour laquelle le processus électoral en cours renforcera encore davantage la démocratie au Brésil et mettra en lumière les références internationales du pays.

Notre attachement à l'égard de l'ONU et au multilatéralisme ne fléchira pas pendant les « périodes de tempêtes ou de vents violents », pour citer Camões, le grand poète de langue portugaise. Plus les défis sont grands, comme ceux auxquels nous faisons face en cette période difficile, plus il est nécessaire de trouver des réponses ancrées dans la légitimité – une légitimité découlant de la participation et du consensus. La coopération doit être à la base de notre *modus operandi*.

Sur le plan multilatéral, une direction éclairée est cruciale pour les tâches qui nous attendent. Nous en sommes évidemment conscients, mais la forme et le contenu de chaque tâche doivent être définis par le biais du dialogue. Seul le dialogue permettra de mettre sur pied une coalition de nations véritablement unies – des nations unies par le pouvoir de persuasion. Les intérêts enchevêtrés qui forment un réseau mondial d'interdépendance ne peuvent être gérés que par le biais d'une autorité qui s'appuie sur les institutions multilatérales et le respect du droit international. Nous devons maintenir notre attachement à des règlements négociés, sous l'égide du multilatéralisme.

Après les attentats terroristes du 11 septembre, cette Organisation a immédiatement montré sa solidarité à l'égard des États-Unis en adoptant des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Au plan régional, le Traité interaméricain d'assistance mutuelle a été invoqué, sur l'initiative du Brésil, comme expression de notre rejet et de notre condamnation fermes de tous les actes barbares de terrorisme, et de notre solidarité avec les États-Unis. Ces réponses ont pris la forme d'une collaboration accrue en matière de sécurité, de renseignements, de police et de coopération judiciaire.

Des solutions durables au terrorisme, au trafic international de drogues et à la criminalité organisée exigent des efforts avisés et persévérants pour créer des partenariats et des accords de coopération conformes au système multilatéral des Nations Unies.

De nombreux pays et régions subissent les coûts de la mondialisation tout en se voyant privés de ses avantages. Le même flux de capitaux qui peut renforcer l'investissement peut-être lui-même responsable d'attaques spéculatives contre des monnaies locales et de crises de balances de paiements, avec des effets négatifs sur la poursuite de politiques

d'intérêt général et sur l'atténuation de problèmes sociaux.

Le protectionnisme et toutes les entraves au commerce, douanières ou non, continuent d'étrangler l'économie des pays en développement et de rendre nulle la compétitivité de leurs exportations. La libéralisation du secteur agricole n'a été rien d'autre qu'une promesse dont la concrétisation continue d'être différée.

La mondialisation à laquelle nous aspirons exige une réforme des institutions économiques et financières. Elle ne doit pas se limiter au triomphe des marchés.

Une compréhension moderne du développement doit englober la défense des droits humains – civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. À cet égard, la nomination de Sergio Vieira de Mello en tant que nouveau Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme est un grand honneur pour tous les Brésiliens. Il succède à Mary Robinson, dont les importants acquis méritent d'être salués.

L'ONU a été créée pour maintenir la paix et la sécurité. Mais des conflits armés et des poches de violence aveugle persistent aujourd'hui.

La situation au Moyen-Orient souligne la distance considérable qui nous sépare de l'ordre international imaginé par les fondateurs de la Charte des Nations Unies.

Le Brésil appuie la création d'un État palestinien démocratique, sûr et économiquement viable ainsi que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Le Brésil défend le droit de l'État d'Israël à vivre dans des frontières reconnues et de son peuple à vivre en sécurité. Ce sont là les préalables essentiels à une paix durable au Moyen-Orient. Ce n'est qu'en reconnaissant de façon mutuelle et globale les légitimités en conflit dans la région et en consolidant les accords existants que nous pourrions mettre fin à la violence destructrice et aveugle, et trouver une solution.

Le recours à la force au niveau international n'est admissible que si toutes les options diplomatiques ont été épuisées. La force ne doit s'exercer que dans le cadre de la Charte des Nations Unies et en tenant compte des décisions du Conseil de sécurité. Sinon, la crédibilité de l'Organisation sera sapée d'une façon qui non seulement sera illégitime, mais n'engendrera que des situations de stabilité précaire et de courte durée.

S'agissant du cas spécifique de l'Iraq, le Brésil estime qu'il appartient au Conseil de sécurité de déterminer les mesures permettant d'assurer le plein respect des résolutions pertinentes. L'exercice par le Conseil de ses responsabilités permettra de réduire les tensions et d'éviter les conséquences imprévisibles d'une instabilité accrue.

En Angola, la communauté internationale doit soutenir la récente évolution positive de la situation qui ouvre la voie à la reconstruction du pays et à la consolidation de la paix et de la démocratie.

Renforcer le système de sécurité collective demeure un défi. Le Conseil de sécurité doit être réformé en vue de renforcer sa légitimité et de jeter les bases d'une coopération internationale en vue d'un ordre international juste et stable. Un élément vital de cette réforme doit être l'accroissement du nombre de membres, tant permanents que non permanents.

Le Brésil a déjà fait savoir – et je le réaffirme ici – qu'il est prêt à contribuer à l'activité du Conseil et à assumer toutes ses responsabilités.

Pour le Brésil, l'ONU est l'espace public de création du pouvoir, qui selon Hannah Arendt, ne peut résulter que de la capacité humaine à agir de concert. L'Organisation des Nations Unies est la charnière indispensable dans la création d'une gouvernance mondiale axée sur une répartition plus équitable des bienfaits de la paix et du progrès.

C'est là que s'inscrit notre vision pour l'avenir, une vision de solidarité entre les peuples et les nations, une vision rendue légitime par une compréhension approfondie et ouverte du pouvoir.

Nous nous inspirons de la remarque de Guicciardini, un contemporain florentin de Machiavel et politiquement plus avisé : « Chez les hommes, l'espoir est normalement plus puissant que la peur ».

Allocution de M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. George W. Bush, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Bush (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici un an et un jour après une attaque terroriste qui a attristé mon pays et de nombreux citoyens du monde. Hier, nous nous sommes souvenus des vies innocentes perdues en cette terrible matinée. Aujourd'hui, nous avons le devoir urgent de protéger d'autres vies, sans illusion et sans peur.

Nous avons beaucoup fait l'an dernier – en Afghanistan et au-delà. Il nous reste beaucoup à faire – en Afghanistan et au-delà. De nombreuses nations ici représentées nous ont rejoints dans la lutte contre la terreur mondiale, et le peuple des États-Unis leur est reconnaissant.

L'Organisation des Nations Unies est née dans l'espoir qui a survécu à une guerre mondiale – l'espoir d'un monde tourné vers la justice et échappant aux anciens schémas de conflit et de peur. Les Membres fondateurs se sont résolus à faire en sorte que la paix dans le monde ne soit plus jamais détruite par la volonté et la méchanceté des hommes. Nous avons créé le Conseil de sécurité de l'ONU pour que, contrairement à la Société des Nations, nos délibérations soient plus que de simples propos, et nos résolutions plus que de simples vœux. Après des générations de dictateurs fourbes, de traités non respectés et de vies gâchées, nous nous sommes consacrés aux normes de la dignité humaine, partagées par tous et à un système de sécurité défendu par tous.

Aujourd'hui, ces normes et cette sécurité sont remis en cause.

Notre attachement à la dignité humaine est remis en cause par la pauvreté persistante et les maladies virulentes. Les souffrances sont énormes, et nos responsabilités sont claires. Les États-Unis se joignent au monde pour fournir de l'aide aux populations et améliorer leurs vies, élargir les échanges commerciaux et la prospérité qu'ils apportent, et prodiguer des soins médicaux là où ils font cruellement défaut.

En tant que symbole de notre attachement à la dignité humaine, les États-Unis réintègreront l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

science et la culture (UNESCO). Cette organisation a été réformée, et l'Amérique participera pleinement à sa mission pour la réalisation des droits de l'homme, de la tolérance et du savoir.

Notre sécurité commune est remise en cause par les conflits régionaux, ethniques ou religieux qui sont des conflits de longue date, mais pas inévitables. Au Moyen-Orient, il ne peut y avoir de paix sans liberté pour les deux parties. L'Amérique est foncièrement attachée à une Palestine indépendante et démocratique, vivant aux côtés d'Israël, en paix et en sécurité. Comme d'autres peuples, les Palestiniens méritent un gouvernement qui sert leurs intérêts et écoute ce qu'ils ont à dire. Mon pays continuera d'encourager toutes les parties à s'acquitter de leurs responsabilités, tout en nous employant à obtenir un règlement juste et global de ce conflit.

Par-dessus tout, nos principes et notre sécurité sont remis en cause aujourd'hui par des groupes et des régimes hors-la-loi qui n'acceptent aucune loi morale et dont les ambitions violentes sont illimitées. Les attentats qui ont frappé l'Amérique il y a un an ont révélé les intentions destructrices de nos ennemis. Cette menace se dissimule dans un grand nombre de pays, y compris le mien. Dans les cellules et dans les camps, les terroristes fomentent de nouvelles destructions et construisent de nouvelles bases pour leur guerre contre la civilisation. Et notre plus grande crainte, c'est que les terroristes trouvent un raccourci à leurs folles ambitions lorsqu'un régime hors-la-loi leur fournira les technologies leur permettant de tuer à une échelle massive.

Un seul lieu, un seul régime concentre tous ces dangers, sous leurs formes les plus meurtrières et les plus agressives – exactement le type de menace agressive auquel l'ONU est destinée à faire face. Il y a de cela 12 ans, l'Iraq envahissait le Koweït sans provocation. Les forces de ce régime étaient prêtes à poursuivre leur marche afin de s'emparer d'autres pays et de leurs ressources. Si Saddam Hussein avait été amadoué au lieu d'être stoppé, il aurait mis en péril la paix et la stabilité mondiales. Cette agression a néanmoins pris fin grâce à la force de la coalition et à la volonté de l'ONU.

Afin de mettre fin aux hostilités et de sauver sa peau, le dictateur iraquien a accepté une série d'engagements. Les conditions étaient très claires pour lui et pour nous tous. Il a également accepté de montrer

qu'il allait respecter chacune de ces obligations. Il n'a manifesté au contraire que son mépris pour l'ONU et pour toutes ses promesses. En ne respectant pas ses engagements, par ses duperies et sa cruauté, Saddam Hussein a plaidé contre sa propre cause.

En 1991, la résolution 688 (1991) du Conseil de sécurité a exigé que le régime iraquien mette fin sans délai à la répression à l'encontre de son propre peuple, y compris à la répression systématique à l'encontre des minorités, qui, d'après le Conseil, « a[vait] pour conséquence de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région ».

Cette exigence a été ignorée. L'an dernier, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a constaté que l'Iraq continue de commettre des violations extrêmement graves des droits de l'homme et que la répression du régime est très étendue. Des dizaines de milliers d'opposants politiques et de citoyens ordinaires ont fait l'objet d'arrestations arbitraires, d'incarcérations, d'exécutions sommaires, de torture – elles ont été battues et brûlées, elles ont subi des chocs électriques, elles ont été affamées, mutilées et violées. Des femmes ont été torturées devant leur mari, des enfants en présence de leurs parents, et toutes ces horreurs ont été dissimulées au monde par les rouages d'un État totalitaire.

En 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU, à travers ses résolutions 686 (1991) et 687 (1991), a exigé que l'Iraq restitue tous les prisonniers du Koweït et d'autres pays. Le régime iraquien était d'accord, mais il n'a pas respecté cette promesse. L'an dernier, le Coordonnateur de haut niveau du Secrétaire général chargé de cette question a indiqué que des ressortissants koweïtiens saoudiens, indiens, syriens, libanais, iraniens, égyptiens, bahreïnites et omanais et de la Syrie étaient portés disparus, soit plus de 600 personnes. Un pilote américain figure parmi eux.

En 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU, par la résolution 687 (1991), a exigé de l'Iraq qu'il renonce à commettre des actes de terrorisme international et ne permette à aucune organisation ayant pour but de perpétrer de tels actes d'opérer sur son territoire. Le régime iraquien a accepté, mais n'a pas tenu sa promesse. En violation de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, l'Iraq continue d'héberger et d'appuyer des organisations terroristes qui perpétuent des actes de violence à l'encontre de l'Iran, d'Israël et des gouvernements occidentaux. Les dissidents

iraquiens à l'étranger sont pris pour cible. En 1993, l'Iraq a essayé d'assassiner l'Émir du Koweït et un ancien Président des États-Unis. Le Gouvernement iraquien s'est ouvertement félicité des attentats du 11 septembre. Les terroristes d'Al-Qaïda qui se sont échappés d'Afghanistan se trouveraient en Iraq.

En 1991, le régime iraquien a accepté de détruire et d'arrêter de mettre au point toutes les armes de destruction massive et les missiles de longue portée, et de démontrer au monde entier qu'il l'avait fait en acceptant des inspections rigoureuses. L'Iraq n'a respecté aucun des aspects de cet engagement fondamental.

De 1991 à 1995, le régime iraquien a fait savoir qu'il ne disposait d'aucune arme biologique. Après qu'un haut fonctionnaire s'occupant du programme des armes a fait défection et a montré qu'il s'agissait d'un mensonge, le régime a admis qu'il produisait des dizaines de milliers de litres de charbon et autres agents biologiques mortels aux fins d'utilisation dans les ogives de missiles Scud, les bombes aériennes ou les réservoirs d'avion de pulvérisation aérienne. Les inspecteurs de l'ONU estiment que l'Iraq a produit de deux à quatre fois la quantité d'agents biologiques qu'il a déclarée et qu'il n'a pu justifier que trois tonnes de matériel qui pourrait être utilisé pour produire des armes biologiques. À l'heure actuelle, l'Iraq est en train d'élargir et de renforcer les infrastructures qui servaient à la production d'armes biologiques.

Les inspecteurs de l'ONU ont également révélé que l'Iraq dispose probablement de stocks de VX, de gaz moutarde et d'autres agents chimiques, et que le régime est en train de reconstruire et d'élargir les infrastructures capables de produire des armes chimiques.

En 1995, après quatre ans de mystification, l'Iraq a finalement admis qu'il disposait d'un programme nucléaire accéléré même avant la guerre du Golfe. Nous savons maintenant que si la guerre n'avait pas eu lieu, le régime iraquien aurait vraisemblablement possédé l'arme nucléaire dès 1993.

Aujourd'hui, l'Iraq continue de cacher des informations importantes sur son programme nucléaire, notamment la conception des armes, les stocks d'achats, les données relatives aux essais, le recensement des matières nucléaires et la documentation relative à l'aide étrangère. L'Iraq emploie des savants et des techniciens nucléaires

compétents. Il dispose de l'infrastructure physique nécessaire pour construire l'arme nucléaire. L'Iraq a tenté à plusieurs reprises d'acquérir des tubes d'aluminium à haute résistance utilisés pour enrichir l'uranium en vue de fabriquer l'arme nucléaire. Si l'Iraq devait acquérir des matières fissiles, il serait en mesure de construire une arme nucléaire en moins d'un an. La presse d'État iraquienne a signalé la tenue de nombreuses réunions entre Saddam Hussein et son équipe de savants nucléaires, ce qui ne laisse aucun doute quant à son désir insatiable d'acquérir ces armes.

L'Iraq possède également un arsenal de missiles de type Scud dont la portée dépasse les 150 kilomètres autorisés par l'ONU. Les travaux menés dans les centres d'essai et de production montrent que l'Iraq construit davantage de missiles à longue portée capables de semer la mort dans toute la région.

En 1990, à la suite de l'invasion du Koweït par l'Iraq, le monde a imposé des sanctions économiques à l'Iraq. Ces sanctions ont été maintenues après la guerre pour contraindre le régime à respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Par la suite, l'Iraq a été autorisé à acheter des vivres avec ses recettes pétrolières. Saddam Hussein a perverti ce programme, contournant les sanctions en acquérant la technologie des missiles et du matériel militaire. Il rend responsable l'ONU des souffrances du peuple iraquien alors même qu'il utilise sa richesse pétrolière pour se bâtir des palais somptueux et armer son pays. Par son refus d'honorer ses propres engagements, il assume l'entière responsabilité de la famine et de la misère des citoyens irakiens innocents.

En 1991, l'Iraq a promis d'accorder immédiatement et sans restrictions aux inspecteurs de l'ONU des facilités d'accès pour vérifier l'engagement de l'Iraq de se débarrasser des armes de destruction massive et des missiles à longue portée. L'Iraq n'a pas tenu sa promesse, trompant, évitant et harcelant pendant sept ans les inspecteurs de l'ONU avant de cesser définitivement sa coopération. Quelques mois seulement après le cessez-le-feu de 1991, le Conseil de sécurité a, à deux reprises, demandé que le régime iraquien coopère sans réserve avec les inspecteurs, en condamnant les violations graves par l'Iraq des obligations qui lui incombent. Le Conseil de sécurité a réitéré cette demande en 1994 et deux fois encore en 1996, en déplorant les violations manifestes par l'Iraq de ses obligations. Le Conseil de sécurité a réitéré sa demande à trois reprises en 1997, en énumérant les

violations flagrantes, et trois fois encore en 1998, en qualifiant le comportement iraquien de totalement inacceptable. Et en 1999, la demande a été réitérée une nouvelle fois.

Au moment où nous nous réunissons aujourd'hui, presque quatre années se sont écoulées depuis la visite du dernier inspecteur de l'ONU en Iraq – quatre ans mis à profit par le régime iraquien pour planifier, fabriquer et procéder secrètement à des essais. Nous savons que Saddam Hussein recherchait des armes de destruction massive même quand les inspecteurs se trouvaient dans le pays. Devons-nous présumer qu'il a cessé depuis leur départ? L'histoire, la logique et les faits ne mènent qu'à une seule conclusion. Le régime de Saddam Hussein constitue un danger grave et menaçant. Prétendre le contraire serait nier l'évidence. Présumer que ce régime est de bonne foi revient à engager un pari risqué sur la vie de millions de personnes et sur la paix du monde. Et c'est un risque que nous ne pouvons pas nous permettre.

Nous avons été que trop patients. Nous avons essayé les sanctions. Nous avons essayé la carotte du « pétrole contre nourriture » et le bâton des frappes militaires de la coalition. Mais Saddam Hussein n'a tenu compte d'aucune de ces initiatives et il continue de mettre au point des armes de destruction massive. La première fois que nous pourrions être certains qu'il dispose d'armes nucléaires, c'est quand, Dieu nous en préserve, il les emploiera. Nous devons à tous nos citoyens de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que ce jour n'arrive.

La façon dont se comporte le régime iraquien fait peser une menace sur l'autorité de l'ONU et sur la paix. L'Iraq a répondu par une décennie de défi à une décennie d'exigences de l'ONU. Le monde entier est maintenant mis à l'épreuve et l'ONU traverse une période difficile et décisive. Les résolutions de l'ONU doivent-elles être honorées et mises en oeuvre ou rejetées sans conséquence? L'ONU servira-t-elle l'objectif pour lequel elle a été créée, ou deviendra-t-elle une organisation inappropriée?

Les États-Unis ont contribué à la fondation de l'ONU. Nous tenons à ce que l'ONU soit efficace et respectée, et qu'elle réussisse. Nous tenons à ce que les résolutions de l'organe multilatéral le plus important du monde soient appliquées, mais ces résolutions sont en ce moment même dévoyées unilatéralement par le régime iraquien. Notre partenariat de nations est en

mesure de surmonter l'épreuve à laquelle nous faisons face en énonçant clairement ce que nous attendons du régime iraquien.

Si le régime iraquien souhaite la paix, qu'il abjure, dévoile et élimine ou détruit immédiatement et sans conditions toutes les armes de destruction massive, les missiles à longue portée et tout le matériel connexe.

Si le régime iraquien souhaite la paix, qu'il cesse immédiatement tout soutien au terrorisme et s'emploie à le réprimer, comme sont tenus de le faire tous les États conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Si le régime iraquien souhaite la paix, qu'il cesse de persécuter sa population civile, notamment les Chiites, les Sunnites, les Kurdes, les Turkmènes et d'autres – encore une fois, comme l'exigent les résolutions du Conseil de sécurité.

Si le régime iraquien souhaite la paix, qu'il libère tous les combattants de la guerre du Golfe et rende compte du sort de ceux qui sont disparus. Qu'il remette les dépouilles de tous les morts, rende les biens volés, accepte sa responsabilité pour les pertes résultant de l'invasion du Koweït et coopère sans réserve aux efforts internationaux pour régler ces questions, comme l'exigent les résolutions du Conseil de sécurité.

Si le régime iraquien souhaite la paix, qu'il cesse immédiatement tout commerce illégal qui ne relève pas du programme « pétrole contre nourriture ». Qu'il accepte que l'ONU gère les fonds tirés de ce programme pour que l'argent soit utilisé de façon équitable et rapide pour le bien du peuple iraquien.

Si toutes ces mesures sont prises, cela marquera de nouvelles ouvertures et prise de responsabilités de la part de l'Iraq. Et cela pourrait créer la possibilité de voir l'ONU aider à mettre en place un Gouvernement qui représente tous les Iraquiens – un Gouvernement fondé sur le respect des droits humains, la liberté économique et des élections sous surveillance internationale.

Les États-Unis n'ont rien contre le peuple iraquien. Il a trop longtemps souffert dans le silence de sa captivité. La liberté est pour le peuple iraquien une grande cause morale et un objectif stratégique ambitieux. Le peuple iraquien mérite cette liberté. La sécurité de tous les États exige cette liberté.

Les sociétés libres n'ont pas recours à des actes de cruauté ni à des conquêtes pour intimider, et les sociétés ouvertes ne font pas peser sur le monde la menace de massacres. Les États-Unis appuient les libertés politiques et économiques dans un Iraq unifié.

Nous ne pouvons nous faire aucune illusion : il importe d'avoir aujourd'hui ce fait à l'esprit. Saddam Hussein a attaqué l'Iran en 1980 et le Koweït en 1990. Il a tiré des missiles balistiques contre l'Iran, l'Arabie saoudite, Bahreïn et Israël. Son régime a jadis ordonné l'assassinat de toutes les personnes âgées de 15 à 70 ans dans certains villages kurdes du nord de l'Iraq. Il a gazé un grand nombre d'Iraniens ainsi que 40 villages irakiens.

Mon pays collaborera avec le Conseil de sécurité afin de relever le défi que nous devons affronter ensemble. Si le régime irakien continue de nous défier, le monde devra agir délibérément et avec détermination pour demander des comptes à l'Iraq. Nous allons oeuvrer avec le Conseil de sécurité afin que les résolutions qui s'imposent soient adoptées. Mais l'on ne doit pas mettre en doute les objectifs des États-Unis. Les résolutions du Conseil de sécurité seront appliquées, et il faudra satisfaire aux exigences légitimes de la paix et de la sécurité, sans quoi nous serons obligés d'agir, et un régime qui a perdu sa légitimité perdra également le pouvoir.

Les événements peuvent prendre deux directions.

Si nous n'agissons pas malgré le danger, le peuple irakien continuera de vivre dans une soumission brutale. Le régime disposera d'un nouveau pouvoir pour tyranniser, dominer et conquérir ses voisins – condamnant ainsi le Moyen-Orient à connaître pendant des années encore le carnage et la peur. La région restera instable, elle aura peu d'espoir de voir régner la liberté, et sera à l'écart des progrès que connaît notre époque. Chaque fois que le régime irakien sera plus près d'obtenir et de déployer des armes redoutables, nous aurons de moins en moins d'options pour faire face à ce régime. Et si un régime avait l'audace de fournir ces armes à des alliés terroristes, les attentats du 11 septembre seraient le prélude à des horreurs bien plus terribles.

Mais si nous nous acquittons de nos responsabilités, si nous surmontons ce danger, nous pourrions parvenir à un avenir complètement différent. Le peuple irakien pourra rompre sa captivité et se joindre un jour à un Afghanistan démocratique et à une

Palestine démocratique, pour inspirer des réformes dans tout le monde musulman. Ces pays peuvent montrer par leur exemple qu'un gouvernement honnête, le respect des femmes et une longue tradition islamique d'érudition peuvent triompher au Moyen-Orient et au-delà. Et nous montrerons que les promesses des Nations Unies pourront se réaliser de notre vivant.

Aucun de ces résultats n'est certain. Deux possibilités nous sont offertes. Nous devons choisir entre un monde de crainte et un monde de progrès. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que les dangers s'amoncellent. Nous devons défendre notre sécurité ainsi que les droits et les espoirs permanents de l'humanité. Les États-Unis d'Amérique défendront cette position, car tel est leur choix et c'est aussi ce qu'exige leur tradition. Ceux qui représentent leurs pays auprès de l'Organisation des Nations Unies ont également le pouvoir de prendre cette position.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis d'Amérique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mbeki (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à ceux qui ont remercié le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Han Seung-soo pour la diligence avec laquelle il a géré les travaux de cette Assemblée. Monsieur le Président, je voudrais aussi vous féliciter d'avoir accédé à la

présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Nous espérons que dirigerez cet important organe avec succès.

Nous souhaiterions souhaiter la bienvenue à la Suisse et au Timor-Leste en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a deux ans, les dirigeants politiques du monde se sont réunis en cet endroit et, par l'intermédiaire de la Déclaration historique du Millénaire, ils ont réaffirmé notre foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. Le fait qu'un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement se soient réunis à l'ONU pour prendre cet engagement de coopérer avec les peuples du monde – pour la paix, la prospérité et la justice dans notre univers – a donné espoir à des millions de personnes à travers le monde qui connaissent la signification douloureuse de ce qu'est l'oppression par un tiers, la guerre et les conflits violents, la pauvreté et l'injustice.

Aucun de ceux qui ont pris la parole de cette tribune ne savait qu'un an après nous être engagés à employer notre énergie et notre talent en vue d'une vie meilleure pour tous, la paix dans ce pays et dans le reste du monde serait brutalement menacée par les attaques terroristes meurtrières du 11 septembre. Nous sommes réunis un jour après l'anniversaire de ce 11 septembre fatidique. Nous avons le devoir collectif de réaffirmer notre unité et notre détermination à créer un monde débarrassé de la peur du terrorisme. Nous avons la tâche commune de faire en sorte que cette Organisation se montre réellement à la hauteur de ses obligations de faire tout ce qui peut apporter la paix. Nous avons l'obligation solennelle de donner une réelle signification au message d'espoir que nous avons proclamé dans la Déclaration du Millénaire. Il se peut que les générations futures diront que si nous avons tiré un quelconque enseignement des terribles événements du 11 septembre, c'était que l'Assemblée générale devait consacrer ses efforts à la réalisation de ces tâches.

Pour rester dans cette perspective, nous sommes venus à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale pour rappeler que les peuples d'Afrique se sont montrés à la hauteur de ces défis en créant l'Union africaine. Notre Union est fondée sur les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. Elle

provient de la transformation de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est faite championne de l'unité et de l'indépendance de l'Afrique pendant près de 40 ans. L'Union africaine représente la réponse pragmatique et déterminée de l'Afrique à son passé et à son présent, en faveur de la paix et de la stabilité, de la démocratie et des droits de l'homme, de la coopération, du développement, de la prospérité et de la dignité humaine. Son programme pour la revitalisation de notre continent est le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui doit nous aider à éliminer la pauvreté et le sous-développement dans toute l'Afrique et, dans le cadre de l'Union africaine, à mettre fin à l'humiliation de l'Afrique en tant qu'objet de charité.

Il est clair que les objectifs de l'Union africaine et le programme exposé dans le Nouveau Partenariat, par essence et par nécessité, visent la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Naturellement, l'ONU – en tant qu'Organisation qui a la responsabilité du règlement des problèmes critiques en matière de paix, de droits de l'homme et d'élimination de la pauvreté dans le cadre du développement durable – jouera toujours un rôle central dans le succès de l'Union africaine et dans la réalisation des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. En conséquence, au nom des peuples unis d'Afrique, nous avons l'honneur et le privilège de recommander à l'attention de cette Organisation tant l'Union africaine que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous sommes convaincus que grâce au soutien de l'ONU, nous ferons de cette ère un siècle africain.

Nous sommes heureux de constater l'existence de processus de paix encourageants en Angola, au Burundi, en République démocratique du Congo et au Soudan – les Comores ayant déjà tenu des élections démocratiques couronnées de succès. Nous sommes particulièrement heureux parce que ces nouveaux faits encourageants permettront à des millions de nos concitoyens africains de réaffirmer le caractère sacré de la vie humaine et de la sécurité et de s'atteler à la tâche importante de reconstruction de leurs pays afin d'offrir une vie meilleure à tous.

Dans le cadre de notre détermination à nous employer résolument à réaliser les espoirs longuement différés des peuples africains, nous avons convenu de la création de diverses institutions, notamment un

mécanisme d'évaluation critique mutuelle, qui doit nous aider à honorer à tout prix nos engagements envers la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. J'ai toute confiance que l'ONU travaillera en étroite collaboration avec l'Union africaine, et que cette Organisation primordiale des peuples du monde utilisera sa vaste et précieuse expérience pour faire en sorte que l'Union africaine s'acquitte effectivement du devoir important et urgent que constitue la réalisation du développement durable dans tous les pays de notre continent.

Ensemble, les institutions des Nations Unies et les organes de l'Union africaine doivent accorder la priorité à des domaines comme le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités, la modernisation de l'économie africaine, le règlement de la question du fardeau intolérable de la dette, l'accès de nos produits aux marchés du monde développé, la diffusion de l'émancipation et de la responsabilisation des femmes, la lutte contre les maladies contagieuses et autres – notamment le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose – et la lutte contre la dégradation de l'environnement.

À la fin du mois d'août et au début de ce mois, les peuples d'Afrique du Sud et d'Afrique ont eu l'honneur d'accueillir le Sommet mondial pour le développement durable. Des décisions d'envergure ont été prises à cet important Sommet, pour garantir que nous offrirons aux futures générations un monde meilleur, plus humain et plus équitable, fondé sur ce que nous convenons de mettre au rang des fondements indissociables du développement durable : le développement économique, le développement social, et la protection de l'environnement. Les délégués du monde entier ont consacré les décisions prises dans le Plan d'action de Johannesburg et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable, pour que les milliards de personnes qui ont fait reposer leur destin sur nos épaules bénéficient d'un programme d'action concret en vue de réaliser les objectifs contenus dans l'Action 21 et dans d'autres documents adoptés par la communauté internationale des nations au cours de la dernière décennie.

Le Sommet de Johannesburg s'est heurté à la dure réalité que des milliards de personnes à travers le monde sont pauvres, et a vigoureusement rappelé la nécessité pour nous de collaborer en vue d'une prospérité partagée grâce au développement durable. Nous convenons que cet objectif peut être réalisé,

parce que nous savons que les ressources existent au sein de la communauté mondiale. En effet, les États Membres se sont déjà engagés à rendre disponibles les moyens nécessaires à la mise en oeuvre de nos plans, en particulier dans les domaines de la finance, de la technologie et du renforcement des capacités.

Il faut absolument que nous mettions d'urgence en oeuvre tout ce dont nous avons convenu. Une fois de plus, nous ferons tout cela de concert, sous la direction de l'ONU, tout en continuant à renforcer le système multilatéral de gouvernance mondiale, en tant que seule réponse viable à tous nos problèmes. Fondamentalement, c'est la seule réponse crédible que nous puissions apporter au défi de la mondialisation et de la nécessité d'accroître la solidarité entre les hommes pour satisfaire nos besoins communs.

Nous avons eu le privilège de présider le Mouvement des pays non alignés au cours des quatre dernières années. Au cours de cette période, le Mouvement a maintenu un dialogue constant entre les pays du Nord et du Sud, ce qui a fait progresser la conception de l'existence d'intérêts communs entre les États, confirmant le point de vue que l'avenir de l'humanité tout entière est interdépendante. Nous sommes heureux de constater que le point de vue du Mouvement a aidé à faire connaître les progrès réalisés pour apporter à tous une vie meilleure – ce à quoi nous sommes engagés en paroles et en actions.

En février de l'année prochaine, la Malaisie assumera la responsabilité de diriger notre Mouvement, qui devra faire face à un monde nouveau et en mutation. Je suis certain que cela renforcera encore le Mouvement des pays non alignés dans l'intérêt de l'humanité tout entière, en particulier des pauvres de ce monde. Comme auparavant, le Mouvement des pays non alignés est fermement attaché à la résolution pacifique de tous les conflits, notamment ceux concernant la Palestine et Israël, ainsi que l'Iraq, dans le respect des résolutions de l'ONU. Ce sont des tâches urgentes auxquelles l'Organisation doit s'atteler.

Enfin, je voudrais rappeler qu'il y a deux ans dans la Déclaration du Millénaire plus de 150 chefs d'État et de gouvernement avaient affirmé que « nous sommes convaincus que le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière » (résolution 55/2, par. 5). Par le biais à la fois de nos programmes mondiaux et de

nos programmes régionaux, nous pouvons et nous devons faire en sorte que la mondialisation devienne effectivement un processus utile, qui mènera au développement durable et à la prospérité de tous.

De cette cinquante-septième session de l'Assemblée générale doit émaner un message sans équivoque selon lequel les peuples du monde sont unis dans leur détermination à soutenir ce message d'espoir, et ce, en promouvant les objectifs de paix, de démocratie, de prospérité et de développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République sud-africaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Pérou, S. E. M. Alejandro Toledo Manrique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Toledo (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre élection à ce poste de haute responsabilité au sein des Nations Unies. Je transmets également, au nom du Gouvernement et du peuple péruviens, nos meilleurs vœux à toutes les délégations ici présentes à l'occasion d'un événement qui coïncide avec la commémoration des événements tragiques qui, il y a un an, avaient mis à rude épreuve les sentiments et la solidarité de l'humanité.

L'être humain ne peut pas et ne doit pas renoncer en tant qu'individu, ni en tant qu'espèce, aux efforts tendant à donner un sens à l'histoire. Car ce sont précisément ces efforts qui permettent de donner un

sens de liberté et de justice à la vie collective qui représentent le meilleur moyen de l'humaniser.

En tant que Président du Pérou, je réaffirme de cette tribune l'engagement pris par le Gouvernement et le peuple péruviens devant la communauté internationale, de lutter résolument pour la défense de la démocratie et de la sécurité internationales, qui, pour mon pays, revêtent une importance capitale pour le développement de l'humanité.

Le monde nous met face à un défi considérable, celui qui consiste à mondialiser la sécurité. Car sans cette sécurité, nos économies ne peuvent pas croître, nos nations ne peuvent pas se développer au plan social, puisqu'il est manifeste que l'insécurité mondiale conspire contre les pauvres.

C'est également pour cette raison, et mû par nos convictions démocratiques, que je réaffirme ici, sans ambiguïté, ma condamnation ferme de l'acte de folie que représentent les attentats terroristes perpétrés à l'encontre du peuple des États-Unis le 11 septembre 2001, et que je réaffirme la solidarité du peuple et du Gouvernement péruviens à cette nation amie, les États-Unis d'Amérique. Mon gouvernement continuera d'appuyer les efforts de la communauté internationale pour faire face, toujours dans le cadre du droit international, aux ravages cruels et irrationnels du terrorisme international.

À cet égard, le Pérou s'engage devant cette Assemblée à continuer de coopérer avec le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, en mettant à sa disposition tous les experts nécessaires pour lutter avec intelligence et détermination contre le terrorisme international, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous sommes convaincus que nos nations doivent élaborer un vaste réseau d'obligations pour coopérer efficacement dans tous les domaines en vue de triompher du terrorisme. Car la paix, la démocratie et les droits de l'homme, ainsi que la liberté d'expression sont des concepts qui doivent être prioritaires dans le processus de mondialisation. Et à cette fin, le Pérou souscrit à tous les efforts visant à dégager un consensus dans les négociations d'un projet de convention générale relative au terrorisme international.

Le Pérou est Partie à 12 conventions internationales relatives au terrorisme international et,

à cet égard, nous invitons tous les États qui ne l'ont pas encore fait de signer et de ratifier ces conventions. Il s'agit de façon beaucoup plus spécifique de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Nous pourrions ainsi progresser de façon significative vers l'élimination totale de ce fléau qui menace la paix, la sécurité et la démocratie, engendrant l'instabilité et compromettant le développement de nos peuples.

Nous lançons cet appel parce que notre pays a souffert pendant plus de 20 ans de la violence terroriste, qui a provoqué la mort de plus de 20 000 personnes ainsi que des pertes en biens matériels se chiffrant en milliards de dollars.

La paix ne peut être une simple déclaration lyrique. La paix est la valeur principale que partagent les peuples et elle constitue une condition essentielle au développement de nos nations. Fort de cette conviction, notre gouvernement promet, comme l'un des principaux axes de sa politique extérieure, la limitation des dépenses militaires au niveau régional afin de libérer des ressources qui seront investies dans le domaine social, et de lutter contre la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Mon pays ne s'est pas limité aux paroles. En 2002, conformément à nos propositions, nous avons décidé de réduire de 20 % les dépenses militaires et d'utiliser ces ressources dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation. Je suis heureux d'annoncer que nous avons fait des progrès à cet égard, et nous nous félicitons d'avoir récemment atteint des objectifs avec notre pays frère, le Chili.

Le Pérou, aujourd'hui plus que jamais auparavant, déclare à la communauté internationale qu'il est résolu à participer à la mise en place d'un système de sécurité collective participatif et efficace. À cette fin, nous nous employons à faire adopter la Charte andine pour la paix et la sécurité. Cette Charte a été approuvée en juin dernier par les Ministres des relations extérieures et de la défense de la Communauté andine. Elle a pour but de lancer l'élaboration d'une politique communautaire de sécurité et de promotion de la confiance, d'instaurer une zone de paix andine, de perfectionner et d'accroître les mesures de renforcement de la confiance afin de

réduire les dépenses militaires consacrées aujourd'hui à la défense.

Le Pérou est heureux d'annoncer qu'il a honoré les engagements pris dans le cadre de la Convention d'Ottawa, et qu'il a donc détruit ses arsenaux de mines antipersonnel et qu'il mène actuellement sa plus grande opération de déminage, qui a pour objectif de réduire le nombre de mines aux frontières dans le cadre d'un accord conclu avec le pays frère qu'est l'Équateur, en 1998.

Dans le même ordre d'idées, notre gouvernement réaffirme et renouvelle son attachement à la création d'une zone de paix et de sécurité en Amérique du Sud, telle que cela a été déclaré à Guayaquil (Équateur) le 27 juillet dernier au cours de la réunion des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique du Sud. Il propose également d'inscrire la question de la zone de paix et de coopération d'Amérique du Sud dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale, afin de favoriser l'adoption d'une résolution en la matière.

S'agissant de la promotion de la démocratie, le Pérou s'emploie actuellement à rétablir pleinement les libertés civiles, à renforcer les institutions démocratiques et à mener une lutte résolue contre la corruption. Notre gouvernement s'est lancé dans cette tâche dans le plein respect des valeurs démocratiques et de l'indépendance des pouvoirs de l'État. Je tiens également à souligner les efforts que nous menons pour consolider notre démocratie par le biais de mécanismes de concertation et du dialogue politique et social.

Je me dois de dire qu'en juillet dernier, mon gouvernement, les partis politiques, les milieux d'affaires, les travailleurs, les églises et autres organisations de la société civile ont souscrit à un accord national où figurent 29 politiques à long terme, qui seront mises en oeuvre par le Gouvernement actuel et les futurs gouvernements au cours des 20 prochaines années. Cet accord présente des caractéristiques uniques dans l'histoire du Pérou, car c'est la première fois que diverses institutions politiques et des représentants de la société civile se retrouvaient ensemble et s'engageaient à poursuivre les politiques de l'État dans les domaines de la démocratie, de l'équité et de la justice sociale, de la compétitivité et de la transparence dans les questions politiques du pays.

De la même manière, je rappelle la signature, sur l'initiative du Pérou, de la Charte démocratique

interaméricaine, adoptée par l'Organisation des États américains le 11 septembre 2001. Cette Charte représente un effort efficace en vue de systématiser les principes, normes et mécanismes d'action dans la région. Ce système comporte des sanctions dans les cas de violation ou de non respect des institutions démocratiques, afin de promouvoir, préserver et défendre la démocratie en Amérique latine.

Dans le cadre de l'ONU, nous avons également promu l'adoption de la résolution « Nouvelles mesures visant à promouvoir et à consolider la démocratie », qui établit pour la première fois dans le système de l'Organisation un ensemble de critères déterminant l'existence ou la non-existence d'un système démocratique et qui incluent les clauses dites démocratiques et la légitimation des actions collectives pour protéger et défendre la démocratie.

Dans une autre perspective, et toujours axé sur la paix, le Gouvernement péruvien estime que l'édification de la paix et de la bonne gouvernance sont une condition préalable essentielle pour sauvegarder la liberté et parvenir à un développement plus équitable et plus solidaire.

À cet égard, le Pérou est conscient qu'il faut d'urgence des efforts multilatéraux, en particulier de la part des pays riches de la planète, pour renforcer les démocraties. C'est pourquoi je propose une fois de plus que soit créé un mécanisme de solidarité financière pour la défense de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Le moment est venu de faire preuve de créativité en mettant sur pied un mécanisme de financement de la bonne gouvernance et de la démocratie parmi nos peuples. Nous avons dit que la démocratie est onéreuse. La démocratie est une valeur qui transcende le vote, les urnes et les institutions de l'État, et qui repose sur les aspirations profondes de la majorité des peuples en quête de leur développement.

Pour la même raison, les nouvelles démocraties, affligées aujourd'hui par l'instabilité et l'incertitude, ont un besoin urgent de nouvelles ressources qui permettront à l'État d'investir dans les économies de la région pour générer des emplois, dynamiser les économies et nous protéger des chocs financiers. Nous devons choisir entre Wall Street et Main Street, entre ce que nous devons faire pour les économies et ce que nous demandent nos peuples qui manifestent pour faire valoir leurs aspirations justes. Notre proposition, que

nous défendons à toutes les portes où nous frappons, dans toutes les instances et auprès de tous, est basée sur la conviction que la démocratie péruvienne n'est pas une île en Amérique latine et dans le monde, et que nous ne pouvons donc pas la juger isolément de la réalité mondiale. Nous devons intégrer le Pérou et l'Amérique latine dans ce monde où tout est relié. Nous disons cela avec la ferme conviction qu'il y a plus que la démocratie du Pérou qui est en jeu ici, il y a aussi la démocratie d'un système qui s'est avéré être le meilleur.

Mon gouvernement, comme je l'ai annoncé le jour où j'ai pris mes fonctions, cherche ardemment à être reconnu par les historiens comme celui qui aura ouvert la voie, dans le plein respect de la démocratie et des libertés fondamentales des êtres humains, au développement du Pérou grâce à un travail digne et productif et au courage d'investir davantage dans la nutrition, la santé et l'éducation. En effet, c'est là la meilleure façon d'éliminer la pauvreté dans nos pays. Nous sommes prêts à faire face aux grands problèmes et défis de notre temps, en édifiant une démocratie dans un monde plus juste et plus solidaire.

Aujourd'hui, au début du XXIe siècle, la démocratie internationale a un nom : l'Organisation des Nations Unies. Si l'ONU est faible, elle doit être renforcée; si elle est lente, on doit lui donner les moyens d'agir plus efficacement et plus rapidement. Toutefois, nous ne pouvons pas nous passer du cadre de l'ONU.

Le Pérou est fermement attaché aux politiques et aux valeurs qui soutiennent le développement durable et, à cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que je déposerai aujourd'hui, auprès du Secrétariat, l'instrument par lequel le Pérou réaffirme son appui au Protocole de Kyoto. Nous invitons les autres membres de la communauté internationale à ratifier, s'ils ne l'ont pas encore fait, cet instrument international visant à limiter ou à réduire les émissions de gaz qui sont néfastes pour nos pays, comme c'est le cas du phénomène « El Niño » qui frappe presque chaque année le Pérou et les pays du Pacifique avec une intensité et une fréquence toujours plus grandes.

En terminant, je voudrais souligner que le Pérou s'est fermement engagé à : premièrement, coopérer avec tous les États dans la lutte internationale contre le terrorisme; deuxièmement, travailler pour la paix et le développement, tout en maintenant sa proposition de

limiter les dépenses militaires en Amérique du Sud afin de les rediriger vers la lutte contre la pauvreté; et troisièmement, renforcer l'appui international à l'égard de la démocratie et de la bonne gouvernance, car il s'agit d'un progrès important dans le combat que nous livrons contre la pauvreté et l'indigence dans nos pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République du Pérou de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

Le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le général Musharraf (*parle en anglais*) : Je vous présente, Monsieur le Président, toutes mes félicitations à l'occasion de votre élection. Je félicite également votre prédécesseur, M. Han Seung-soo, qui a dirigé avec beaucoup de compétence la session précédente de l'Assemblée générale.

Nous rendons hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son engagement et ses efforts dévoués pour la réalisation des buts et principes de la Charte. Je félicite aussi la Suisse et le Timor-Leste de leur admission en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies.

L'an dernier, cette Assemblée s'est réunie dans l'ombre des attentats terroristes perpétrés contre New York, notre ville-hôte. L'horreur de cette journée a poussé la communauté internationale à lutter contre ce fléau de l'ère moderne qui menace de déstabiliser nos sociétés.

Le Pakistan est à l'avant-plan de la lutte contre le terrorisme. Nous avons consenti des sacrifices importants dans cette guerre. Nous avons empêché Al-Qaida d'infiltrer le Pakistan. Nous avons arrêté et déporté des suspects étrangers qui se trouvaient sur notre territoire. Nous sommes déterminés à ne permettre à personne d'utiliser notre territoire pour commettre des actes de terrorisme à l'intérieur ou à l'extérieur du Pakistan.

Toutefois, certains milieux, malheureusement, utilisent la guerre contre le terrorisme comme véhicule pour propager la haine à l'égard de l'islam et des musulmans. Le terrorisme n'a ni croyance ni religion. En cette ère de mondialisation, la diversité religieuse et culturelle devrait être le véhicule d'une créativité et d'un dynamisme complémentaires, et non pas le motif de nouveaux antagonismes idéologiques ou politiques. Un dialogue soutenu entre les pays musulmans et occidentaux est fondamental pour mettre fin à l'ignorance et aux préjugés et promouvoir l'harmonie et la coopération. Comme première mesure, je voudrais proposer que l'Assemblée générale examine l'adoption d'une déclaration sur la compréhension religieuse et culturelle, l'harmonie et la coopération.

Il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme. Ce n'est pas la religion qui pousse aux actes terroristes; c'est souvent un sentiment de frustration et d'impuissance face à des injustices persistantes. Lorsque le droit d'un peuple à l'autodétermination et à la liberté est brutalement dénié par l'occupation étrangère, ce peuple peut être amené à résister par tous les moyens. Les attentats terroristes doivent être condamnés, mais les actes de terrorisme perpétrés par des individus ou des groupes ne peuvent justifier l'interdiction du combat juste d'un peuple pour son autodétermination et sa libération de l'occupation coloniale ou étrangère, ni justifier le terrorisme d'État.

En exploitant à mauvais escient la logique de la guerre contre le terrorisme, l'Inde a cherché à rendre illégitime le combat pour la liberté des Cachemiriens, à ternir l'image du Pakistan en l'accusant de terrorisme et à brouiller le Pakistan avec ses partenaires de la coalition. Se vantant de sa capacité coercitive, l'Inde a déployé près d'un million de soldats pour les préparer à une bataille contre le Pakistan. Ces menaces et attitudes agressives ne régleront pas les différends. Au Pakistan, nous ne pouvons céder à la force ou à la peur

et remettre en cause notre position de principe sur le Cachemire.

Le conflit dans le Cachemire occupé est mené par les Cachemiriens eux-mêmes. Aucune aide extérieure ne peut avoir poussé le peuple cachemirien à sacrifier la vie de 80 000 de ses jeunes et à soutenir son combat depuis des décennies contre l'armée d'occupation de l'Inde.

Les élections programmées par l'Inde au Cachemire seront de nouveau marquées par la fraude. Ces élections, qui auront lieu sous occupation indienne, ne contribueront pas à la paix. Elles peuvent en fait la fragiliser. Le peuple de Jammu-et-Cachemire doit pouvoir exercer son droit à déterminer son avenir, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En dépit des provocations et des menaces auxquelles s'est livrée l'Inde au cours de l'année écoulée, le Pakistan a agi avec retenue et responsabilité. Nous avons fait plusieurs propositions de paix. Elles ont toutes été rejetées par l'Inde. Je voudrais déclarer de cette tribune que le Pakistan ne se lancera pas dans un conflit avec l'Inde, mais je voudrais aussi déclarer que si la guerre nous est imposée, nous exercerons pleinement et de effectivement notre droit de légitime défense.

Aujourd'hui, la paix en Asie du Sud est prise en otage par un accident, un acte de terrorisme, ou un mauvais calcul stratégique de l'Inde. Dans cette situation dangereuse, la gestion des crises ne doit pas se substituer au règlement des conflits. Les mesures nécessaires pour éviter un conflit et promouvoir la paix en Asie du Sud sont claires : d'abord, un retrait mutuel des forces déployées en avant par les deux États ; ensuite, le respect d'un cessez-le-feu le long de la Ligne de contrôle du Cachemire ; et enfin, la cessation du terrorisme d'État de l'Inde contre le peuple cachemirien. En même temps, un dialogue doit reprendre entre l'Inde et le Pakistan. La structure d'un tel dialogue a été convenue entre le Premier Ministre Vajpayee et moi-même à Agra. Les Cachemiriens doivent être pleinement associés au dialogue sur le Cachemire et doivent pouvoir circuler librement au Pakistan et au Azad Kashmir.

Pour assurer une paix et une stabilité durables en Asie du Sud, une solution au Cachemire doit s'accompagner de mesures convenues de retenue nucléaire et d'un équilibre des armes classiques entre

l'Inde et le Pakistan. Le renforcement actuel par l'Inde de son potentiel militaire reflète son désir de domination en Asie du Sud et dans l'océan Indien. Dans l'intérêt de la stabilité régionale et mondiale, cela doit être découragé.

La belligérance de l'Inde reflète également l'idéologie chauvine des partis et organisations extrémistes hindous. Le fanatisme hindou croissant en Inde a pris pour cible des musulmans, des chrétiens, des Sikhs et même des Hindous de la caste des « intouchables ». En février dernier, près de 2 000 musulmans innocents ont été massacrés et brûlés vifs au Gujarat, avec la complicité des dirigeants du parti Bharatiya Janata. L'on doit répondre de ce massacre. La communauté internationale doit agir pour s'opposer à l'extrémisme en Inde avec la même détermination dont elle a fait preuve pour combattre le terrorisme, le fanatisme religieux, le nettoyage ethnique et les tendances fascistes dans le monde.

Alors que l'intégrisme hindou se développe en Inde, le Pakistan mène une lutte efficace pour rétablir ses traditions d'un Islam tolérant. Nous agissons avec fermeté pour éliminer les tristes séquelles de la guerre d'Afghanistan : l'extrémisme religieux, les drogues et les fusils. Au Pakistan, nous sommes décidés à traduire dans la réalité la vision de notre père fondateur, le Quaid-e-Azam Mohammad Ali Jinnah – celle d'un État islamique progressiste, moderne et démocratique. Nous voulons jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix et de la prospérité en Asie du Sud, en Asie centrale et dans la région du Golfe.

En l'espace de trois ans, mon gouvernement a mis en place les fondements d'un développement durable et d'une démocratie viable au Pakistan. Nous avons renforcé le pouvoir d'action du peuple en déléguant la prise de décisions au niveau local. Nous avons amélioré la situation des droits de l'homme, éliminé pratiquement le travail qui exploite des enfants et accordé des pouvoirs aux femmes pakistanaises. Nous avons rationalisé les politiques économiques et, en dépit de turbulences internes et externes, orienté le Pakistan sur la voie d'une croissance économique soutenue. Le Pakistan est également devenu le premier pays à créer un fonds de développement humain, avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le développement, et un corps national de volontaires en vue de la réalisation des objectifs du millénaire : élimination de la pauvreté et promotion du développement humain. Dans 30 jours, nous tiendrons

des élections nationales, provinciales et sénatoriales, parachevant ainsi le processus de rétablissement d'une démocratie véritable au Pakistan.

Au Pakistan, nous sommes très satisfaits des changements positifs survenus en Afghanistan après deux décennies de conflit. Nous appuyons pleinement le Président Hamid Karzaï. Nous apprécions les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi, visant à ramener l'espoir et la paix au peuple afghan qui a tant souffert. Nous estimons que la mise en oeuvre sincère du processus de Bonn et des engagements de Tokyo est vitale pour aboutir à des résultats satisfaisants. Assurer une sécurité crédible à Kaboul et dans d'autres localités est d'une importance primordiale. On l'a vu clairement il y a quelques jours avec la tentative d'assassinat contre le Président Karzaï.

La communauté internationale doit relancer d'urgence le processus de paix au Moyen-Orient afin d'établir une paix juste et globale, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et du principe « terre contre paix ».

Le Pakistan appuie l'application pleine et entière de toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Sur notre planète qui se mondialise tout en continuant d'être divisée, la guerre la plus importante que nous devons livrer est celle contre la pauvreté. Les objectifs de cette guerre ont été identifiés au Sommet du Millénaire, à Doha, à Monterrey et à Johannesburg. Nous devons mettre en oeuvre de façon intégrée et cohérente les engagements auxquels nous avons souscrit.

Je voudrais dire ici qu'un aspect pernicieux du système bancaire international est le fait de mettre à l'abri, dans des comptes secrets, dans les pays développés, des fonds illégalement acquis par les élites corrompues de pays en développement. Un régime international visant à interdire ces richesses acquises illégalement et à les restituer aux pays en développement contribuera réellement à réduire la corruption et à un alléger la pauvreté dans ces pays.

Malgré les différences actuelles entre les gouvernements, les peuples des nations tant riches que pauvres commencent à épouser les valeurs universelles et des objectifs communs : éviter la guerre; mettre fin à la pauvreté, à la faim, aux maladies, à la discrimination et aux violations des droits de l'homme; faire

progresser la démocratie; partager les technologies; créer des emplois décents pour tous; et protéger l'environnement. Nous devons saisir cet esprit croissant d'humanisme mondial pour servir la quête de la prospérité mondiale et de la paix universelle. Cela ne peut s'accomplir que par le biais de l'ONU.

Les décisions et les mesures que nous prenons aujourd'hui influenceront les événements qui surviendront dans le futur. Nous devons nous défaire des forces de l'intolérance et de l'extrémisme. Nous devons créer un monde plus sûr pour les générations futures; un monde de paix et de conciliation et non pas un monde de conflits et de tensions.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République islamique du Pakistan de la déclaration qu'il vient de faire.

Le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Georgi Parvanov, Président de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

M. Georgi Parvanov, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Georgi Parvanov, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole.

Le Président Parvanov (*parle en bulgare; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : D'emblée, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à ce poste de responsabilité. Votre vaste expérience politique et vos compétences diplomatiques sont une garantie que vous vous acquitterez de vos responsabilités de manière efficace, pour faire avancer de la cause de l'ONU et pour le prestige de la République tchèque amie.

Les événements de l'année dernière ne nous permettent pas de considérer cette session comme étant un exercice de routine; ils lui confèrent un caractère

plus spécifique. Nous devrions aller au-delà des déclarations politiques habituelles et nous efforcer d'obtenir des résultats précis. La présente session devrait se pencher sur les tâches inachevées de la Déclaration du Millénaire ainsi que sur les défis posés à la paix et à la sécurité internationales, notamment la lutte contre le terrorisme. La session devrait contribuer à résoudre les problèmes persistants du sous-développement, de la pauvreté et des épidémies sévissant dans le monde.

Malheureusement, les crises et les conflits régionaux dans différentes régions du monde continuent de dominer l'ordre du jour de l'Assemblée générale. La Bulgarie a suivi de très près la situation au Moyen-Orient, et elle appuie les efforts visant à trouver des solutions équitables et durables. Nous partageons le point de vue selon lequel des progrès ne pourront être réalisés que sur la base du dialogue et de la coopération entre les parties concernées et avec l'engagement actif du « quatuor » dans ce processus.

La situation en Afghanistan est encore explosive. Le Gouvernement afghan a besoin d'un appui global pour renforcer la stabilité et la sécurité internes et reconstruire le pays. La Bulgarie a donc suggéré que l'on annule la dette extérieure de l'Afghanistan pour stimuler le développement économique de ce pays.

Pendant plus de 12 ans, l'Iraq a été au centre de l'attention de l'ONU. Les résolutions du Conseil de sécurité concernant l'Iraq doivent être appliquées de toute urgence dans leur intégralité. Nous nous attendons à ce que l'Iraq se conforme immédiatement et sans condition à toutes ces résolutions. Pour sa part, le Conseil de sécurité devrait prendre des mesures susceptibles de faire respecter son autorité et sa crédibilité en tant que seul organe international responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je partage les vues exprimées jusqu'à présent par le Secrétaire général Kofi Annan, par le Président Bush et par les orateurs qui m'ont précédé concernant la nécessité d'agir énergiquement pour adopter sans délai une position claire et pragmatique du Conseil de sécurité sur cette question.

La Bulgarie est venue à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale de l'ONU avec une responsabilité accrue en tant que membre du Conseil de sécurité. Nous sommes fermement attachés aux principes du consensus, du dialogue constructif et de la transparence dans les travaux du Conseil.

La lutte contre le terrorisme constitue aujourd'hui une priorité absolue au niveau international. Hier, une séance extraordinaire du Conseil de sécurité a réaffirmé la validité de la résolution 1373 (2001) et a salué les travaux du Comité contre le terrorisme. La déclaration présidentielle, qui a été appuyée à l'unanimité par le Conseil, traduit la volonté politique en vue d'une action commune contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. J'aimerais ajouter que la lutte contre le terrorisme ne doit toutefois pas entraîner des persécutions pour des raisons religieuses ou ethniques ou empiéter sur les droits de l'homme.

La Bulgarie est déjà partie à toutes les conventions internationales contre le terrorisme. Mon pays a contribué de façon importante aux efforts internationaux en envoyant un contingent en Afghanistan.

Les efforts antiterroristes exigent que l'on réfléchisse à nouveau sérieusement sur la façon dont on aborde actuellement la coopération. Nous savons que le terrorisme est souvent lié à d'autres menaces à la sécurité, comme la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants, la corruption, le blanchiment de l'argent et le commerce illégal d'armements. La Bulgarie a pris l'initiative d'un certain nombre de mécanismes bilatéraux et régionaux de coopération sur ces questions et y a activement participé. Mon pays bloque avec une efficacité toujours plus grande l'accès d'une des routes du trafic de stupéfiants vers l'Europe. Nous avons adopté l'une des lois les plus rigoureuses relatives au contrôle des exportations concernant le commerce des armes et nous mettons résolument en oeuvre un vaste ensemble de ses dispositions.

L'évolution de la situation en Europe du Sud-Est reste dynamique et instable. Pourtant, pour la première fois ces dernières années, elle est encourageante. Pour ma part, j'ai bon espoir que l'héritage de conflits et d'affrontements pourra enfin être surmonté et que la stabilité, la paix et la sécurité pourront régner dans la région. Ce processus devrait être poursuivi et devenir irréversible. Tous les pays de l'Europe du Sud-Est partagent aujourd'hui des perspectives européennes communes, et c'est ce qui m'incite à l'optimisme. Pour la Bulgarie, une admission à bref délai à l'Union européenne et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est une priorité stratégique qui jouit du large soutien du public.

Au cours des années de crise et de gestion après la crise en Europe du Sud-Est, la Bulgarie a fait montre de ses capacités et prouvé qu'elle est en mesure de générer la stabilité et la sécurité dans la région. Elle continue de promouvoir l'application efficace et rigoureuse des conventions relatives aux armes chimiques et aux armes biologiques. La prolifération anarchique des armes légères constitue une autre source de terrorisme. En outre, nous appuyons fermement le Programme d'action des Nations Unies dans ce domaine.

La protection des droits humains devrait s'effectuer au plan international dans un esprit de justice et d'égalité, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international. L'ONU devrait être en mesure de répondre rapidement et plus efficacement à toute violation grave des droits de l'homme. C'est pourquoi nous souscrivons aux réformes en cours des mécanismes de surveillance de la Commission des droits de l'homme.

La Bulgarie estime que la sécurité intérieure de tous les États repose sur l'exercice de tous les droits humains par les personnes appartenant aux minorités au sein de ces États et est intimement liée à la stabilité intérieure de ces États. Toutes les personnes devraient jouir de leurs droits sur la base de la non-discrimination et de l'égalité devant la loi. À cet égard, nous insistons pour que les efforts de la communauté internationale portent essentiellement sur l'application des normes en vigueur.

Des décisions devraient être prises pour que l'ONU s'acquitte plus efficacement de ses nombreuses responsabilités. La Bulgarie appuie les mesures de réforme lancées par le Secrétaire général Kofi Annan. La réforme de l'ONU doit se poursuivre et tenir compte à l'avenir des nouvelles réalités politiques et économiques. Il faut, en particulier, se pencher sur les questions spécifiques de développement durable. J'insiste sur ce point, car je reste marqué par le Sommet mondial de Johannesburg, où mon pays a, une fois encore, réaffirmé son ferme appui aux efforts visant à lutter contre la pauvreté et à mettre en place des modes de production et de consommation viables ainsi qu'à fournir une éducation et des soins de santé décentes à la population de la planète.

Monsieur le Président, je voudrais vous assurer que la Bulgarie considère l'activité de l'ONU avec un grand sens des responsabilités. Nous nous tenons prêts

à participer aux débats et à la prise de décisions sur tous les points de l'ordre du jour. Le monde a besoin aujourd'hui de détermination et de fermeté afin de relever les nouveaux défis à la paix et à la sécurité internationales et au développement durable. L'ONU constitue le meilleur cadre pour faire face à ces problèmes. La Bulgarie a la volonté et la capacité de contribuer à ces efforts internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République de Bulgarie de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Georgi Parvanov, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lettonie.

Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidente de la République de la Lettonie, S. E. Mme Vaira Vike-Freiberga, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Vike-Freiberga (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer féliciter la Confédération suisse pour sa récente admission à l'Organisation des Nations Unies. La contribution incommensurable de la Suisse aux activités de l'ONU, même en tant que non-membre, a été largement reconnue et appréciée depuis des décennies. Je suis certaine que la Suisse, dans sa nouvelle qualité d'État Membre, assumera dans les activités de l'ONU un rôle encore plus important compatible avec son nouveau statut.

Au cours de ce mois, l'ONU accueillera un autre pays, le Timor-Leste en tant que nouveau Membre de l'Organisation. À l'instar de mon propre pays, la Lettonie, qui a recouvré son indépendance il y a 11 ans seulement, le Timor-Leste devra relever des défis

redoutables liés à la consolidation de son État et au renforcement de son développement économique.

L'ONU et la communauté internationale peuvent être fières que leurs efforts conjugués pour créer un climat de paix et de sécurité sur cette île ont été couronnés de succès et que le peuple du Timor-Leste est maintenant à même de prendre les rênes de sa propre destinée.

Je voudrais assurer le peuple des États Unis de la solidarité et de la sympathie constantes de la Lettonie, un an après les attaques terroristes abominables qui ont à jamais changé la face du monde. Le courage et l'endurance dont ont fait preuve les habitants de New York après la destruction du World Trade Center ont été véritablement remarquables, et la façon dont les New-Yorkais ont fait face aux conséquences de cette tragédie est source d'inspiration pour nous tous. Tant aujourd'hui qu'au jour anniversaire, les pensées et les prières des Lettons du monde entier accompagnent les familles endeuillées et le peuple des États-Unis. Nous considérons les crimes odieux du 11 septembre non seulement comme un acte d'agression méprisable dirigé contre les États-Unis, mais également comme un assaut direct et frontal dirigé contre le monde civilisé dans son ensemble.

Toute société civilisée repose sur le respect profondément enraciné du caractère sacré de la vie humaine. Les terroristes internationaux ont le mépris le plus total pour la vie humaine. Les terroristes internationaux visent tout particulièrement les populations civiles non combattantes dans le but exprès d'anéantir le plus de vies humaines possible. C'est précisément ce qui les rend si dangereux et si menaçants.

La Lettonie, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et tous les pays partageant la même optique, est résolue à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contenir la menace croissante du terrorisme international. À la suite des attentats du 11 septembre, le Gouvernement letton a adopté un plan d'action qui prévoit la ratification par la Lettonie de toutes les conventions antiterroristes internationales. Ce plan d'action prévoit également que la Lettonie renforce les capacités de ses structures administratives, sécuritaires, celles chargées de faire respecter la loi, ainsi que les structures militaires. Nous continuons d'harmoniser notre législation nationale en

fonction des normes internationales et des normes de l'Union européenne, et nous renforçons notre contrôle d'immigration de même que le flux des biens stratégiques. Nous améliorons nos capacités de surveillance aérienne et de surveillance des frontières et modernisons les procédures à suivre en cas d'intervention d'urgence tout en améliorant la capacité du public à faire face aux situations d'urgence.

Je voudrais dire l'inquiétude de la Lettonie quant au fait que l'un des États Membres de l'Organisation – l'Iraq – continue de ne tenir aucun compte des appels répétés que lui lancent à la fois le Conseil de sécurité et le reste de la communauté internationale pour qu'il autorise les inspecteurs de l'ONU chargés de surveiller le désarmement à entrer sur son territoire. Ce manque de bonne volonté et cette atmosphère manifeste de secret ne font que renforcer les soupçons crédibles qui portent sur lui. On soupçonne en effet que ce pays cherche secrètement à produire des armes nucléaires, chimiques, bactériologiques et autres armes de destruction massive, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. La Lettonie considère ces activités clandestines comme étant non seulement déstabilisatrices pour la région, mais également comme constituant une menace pour la sécurité mondiale. C'est pourquoi la Lettonie estime que l'ONU et le reste de la communauté internationale doivent agir de façon mesurée et avec détermination pour endiguer la menace continue de prolifération des armes que pose l'Iraq.

La Lettonie félicite les États-Unis d'Amérique du respect exprimé par le Président George W. Bush pour l'ONU en tant qu'institution et de l'attachement qu'il a manifesté ce matin au principe de la multilatéralité que consacre l'ONU. Nous saluons la volonté manifestée par les États-Unis de prendre à partie la communauté internationale, par le biais de l'ONU et du Conseil de sécurité, pour exprimer les préoccupations légitimes qui sont les siennes quand il s'agit de contenir et d'éliminer les menaces visibles qui défient la paix et la stabilité dans le monde.

La Lettonie reconnaît qu'à l'ère de la mondialisation, aucune nation ne peut rester isolée. Plusieurs autres menaces alarmantes, en plus du terrorisme international et de la prolifération des armes, présentent de si graves défis pour la race humaine que ce n'est que par le biais d'une coopération internationale concertée et établie sur le long terme que nous pouvons espérer en venir à bout.

Parmi les problèmes pressants qui se posent à l'échelle mondiale il y a la criminalité organisée, le trafic illégal, les mauvais traitements et l'exploitation subis par les femmes et les enfants, la pauvreté endémique et le chômage, la toxicomanie et la maladie, et la pollution de l'environnement.

La crise écologique que notre planète connaît actuellement à l'échelle mondiale est la conséquence de notre indifférence totale à l'égard de la terre qui nous nourrit. Si nous ne réduisons pas radicalement la quantité excessive de gaz à effet de serre et d'autres polluants que nous produisons chaque jour, nous continuerons de connaître des catastrophes naturelles et des changements climatiques dont l'ampleur et la fréquence ne cessera de croître.

Je signale avec fierté que la Lettonie a ratifié le Protocole de Kyoto au début de l'été, et je partage l'espoir du Secrétaire général, M. Kofi Annan, de voir le Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est récemment tenu à Johannesburg, déboucher sur un renforcement de l'engagement des pays Membres de l'ONU à l'égard de la protection de l'environnement. La Lettonie se réjouit que des échéances aient maintenant été fixées relativement à l'eau potable, à l'assainissement et aux niveaux admissibles de produits chimiques dangereux. Toutefois, nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts, car les objectifs que nos pays ont établis en 1992 à Rio à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement sont encore loin d'être atteints. Au printemps dernier, la Lettonie a créé un conseil pour le développement durable, que dirige le Premier Ministre de notre pays. Ce conseil arrêtera des plans en vue du développement économique, social et écologique durables du pays, de concert avec les politiques de l'Union européenne.

Il y a deux ans, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté une autre série d'objectifs ambitieux lorsqu'ils ont signé la Déclaration du Millénaire sur la réduction de la pauvreté. Malheureusement, nous ne pouvons pas encore nous vanter d'avoir fait des progrès notables dans ce domaine. Si nous voulons véritablement réaliser les objectifs louables de la Déclaration, les États Membres de l'ONU devront faire montre d'une bien plus grande volonté politique et d'une détermination concrète à s'acquitter de ces objectifs.

L'Organisation des Nations Unies elle-même devra renforcer sa capacité administrative si nous voulons qu'elle coopère véritablement avec ses États Membres pour réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Grâce à l'initiative du Secrétaire général, M. Kofi Annan, plusieurs améliorations ont déjà été apportées à l'activité de l'ONU, en particulier en ce qui concerne la réforme des opérations de maintien de la paix et le niveau de collaboration établi entre les institutions de l'ONU.

On pourrait encore apporter des améliorations en ce qui concerne la discipline financière des États Membres de l'Organisation. Il faudrait pour cela que les États Membres paient ponctuellement leurs contributions et fassent un usage plus rationnel des services de l'ONU lors de conférences des Nations Unies. Les réformes qui ont été engagées au sein même du système des Nations Unies doivent se poursuivre pour mettre un terme au chevauchement de fonctions et pour éviter une concurrence inutile entre les différentes institutions de l'Organisation. Si l'on adopte des pratiques plus saines en matière de dépenses et si l'on réduit le nombre de documents ainsi que le nombre de réunions et de conférences traitant de thèmes semblables – on améliorera ainsi davantage l'efficacité des activités de l'ONU.

Malgré certaines imperfections dans la structure et les travaux de l'ONU, l'Organisation a contribué énormément au développement économique et social de nombreux États Membres, y compris de mon pays, la Lettonie. Lorsque la Lettonie a recouvré son indépendance il y a 11 ans, elle a dû, après avoir été une nation occupée dotée d'un système politique répressif, se transformer rapidement en une démocratie parlementaire libérale respectant les droits et les libertés de la personne humaine, et elle a dû transformer son économie fermée, planifiée et contrôlée par l'État en une économie de marché ouverte. Grâce au dur travail entrepris par le peuple letton et grâce à la détermination de ce peuple à mettre en oeuvre des politiques de transition difficiles – ainsi qu'à l'appui dévoué de la communauté internationale – la Lettonie a aujourd'hui l'une des économies d'Europe à la croissance la plus rapide, avec une monnaie nationale stable et un faible taux d'inflation. Dans quelques mois, la Lettonie espère recevoir une invitation officielle pour devenir membre de l'Union européenne et de l'OTAN.

Nombre des changements positifs qu'a connus la Lettonie au cours de la dernière décennie ont été activement appuyés par l'ONU, et en particulier par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le nouveau système de sécurité sociale de la Lettonie, qui est maintenant l'un des plus modernes d'Europe, a été mis en oeuvre avec la participation directe du PNUD. Le PNUD et le Gouvernement letton coopèrent également dans la mise en oeuvre de programmes d'intégration des minorités dans le pays. La Lettonie poursuit son processus de réforme des systèmes de santé et d'éducation et, comme d'autres pays européens, elle doit faire face au problème que pose le vieillissement de la population lié à la baisse du taux de natalité, le nombre de décès annuels continuant de dépasser le nombre de naissances.

Néanmoins, je suis fier de signaler que le 17 juin dernier, la Lettonie et le PNUD ont signé un mémorandum d'accord aux termes duquel le statut de la Lettonie en tant que bénéficiaire d'assistance de l'ONU s'est transformé en celui de contributeur net. La Lettonie considère son potentiel intellectuel et son expérience dans la mise en oeuvre des réformes de transition comme une ressource nationale. Nous sommes entrés dans une phase de partage de ces ressources avec les autres nations en développement. Ces deux dernières années, la Lettonie, en coopération avec le Canada et l'Union européenne, ont fourni une assistance et des avis techniques à l'Ukraine, à la Georgie et à la Croatie.

La Lettonie est convaincue que la réduction des disparités de revenus et de niveaux de vie entre les pays du monde est essentielle à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde. C'est pourquoi la Lettonie a libéralisé ses échanges commerciaux avec 49 des pays les moins développés du monde, conformément au programme de développement de Doha. Dans la mesure de ses moyens, et grâce aux réseaux de l'ONU, la Lettonie a aussi fourni une assistance humanitaire aux régions déchirées par la guerre dans les Balkans et en Afghanistan.

Toute nation, qu'elle soit grande ou petite, est dotée de sa propre valeur intrinsèque, qui est inaliénable. Chaque nation a sa contribution unique à apporter à l'humanité tout entière. Souvenons-nous en alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui à la présente cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Ensemble, nos nations doivent affronter de nombreux problèmes graves. Mais j'ai toute confiance

que, en unissant notre expérience et nos ressources, nous pourrions enfin réussir à réduire la pauvreté, à rendre notre environnement propre, à contrôler la propagation des maladies et à faire de ce monde un endroit plus sûr.

L'ONU a d'abord et avant tout été créée pour être au service de l'humanité. Elle a été créée en tant qu'instrument de diffusion des principes fondamentaux de la démocratie, de l'humanisme, de l'universalité, du respect et de la compréhension mutuels. Bien que les peuples et les nations du monde diffèrent largement du point de vue des conditions de vie et des cultures, tous les êtres humains ont les mêmes besoins et les mêmes désirs élémentaires : l'accès aux besoins fondamentaux de la vie, la possibilité de croître et d'évoluer en tant qu'individus, et la chance de contribuer à la croissance et au développement des pays que nous appelons nos patries. Puisque nous sommes tous habitants de notre belle et fragile planète, promettons de nous employer à protéger l'équilibre physique de la terre et à créer un équilibre social et économique plus équitable à travers la planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lettonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lituanie.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Lituanie, S. E. M. Valdas Adamkus, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Adamkus (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer ma gratitude à M. Han Seung-soo, Président lors de la précédente session de

l'Assemblée générale. Nous avons apprécié sa direction compétente et ses conseils. Monsieur le Président, nous vous souhaitons, pour le mandat qui commence, une année de dialogue constructif et de coopération fructueuse.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la Suisse et au Timor-Leste, qui se joignent au système des Nations Unies. Cette augmentation du nombre des Membres de l'ONU est très importante. Elle a lieu à un moment où la nécessité d'une solidarité et d'un partenariat mondiaux est plus grande que jamais. Le terrorisme menace la stabilité mondiale et les fondements mêmes de notre vie. Nos pays doivent s'unir et agir de concert pour prévenir les menaces à notre existence et assurer le futur de nos enfants.

Mon pays sait d'expérience combien la solidarité peut être puissante et essentielle. Il y a quelques années, la Lituanie et huit autres pays d'Europe centrale et orientale ont créé un groupe informel connu sous le nom de Groupe de Vilnius, qui compte maintenant 10 membres, afin de faciliter leur admission à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. La solidarité et le soutien mutuels nous aident à mettre ces aspirations à notre portée. Nous espérons que nos pays entreront bientôt dans l'Union européenne et dans l'OTAN, renforçant ainsi les valeurs communes dans notre région, ainsi que nos positions et nos actions communes face aux problèmes et aux menaces qui se poseront à l'avenir.

Mais la solidarité politique n'est pas suffisante. Nos pays ont aussi lancé des initiatives régionales et pris d'autres mesures concrètes pour accroître leur contribution à la campagne contre le terrorisme. En particulier, je voudrais faire mention de la conférence contre le terrorisme – une initiative de la Pologne – qui s'est tenue à Varsovie en novembre dernier. Nos pays sont déterminés à agir et à coopérer davantage pour renforcer la sécurité de l'Europe et du monde.

Face aux menaces communes, la solidarité doit apparaître comme une force motrice dans la consolidation de la diplomatie mondiale. La tragédie du 11 septembre a constitué une expérience qui a renforcé et raffermi notre détermination commune de lutter contre le terrorisme et d'y faire barrage. Elle devrait nous donner le courage et la détermination de travailler ensemble en tant que communauté internationale pour nous attaquer aux racines du

terrorisme; pour réagir vigoureusement au refus de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et aux violations flagrantes des règles de conduite internationalement reconnues; pour lutter contre le terrorisme à travers le monde; et pour maintenir les armes de destruction massive hors d'atteinte des terroristes.

Il est donc regrettable qu'un Membre de cet important organe, l'ONU, ne respecte pas ses engagements, ni les principes sous-jacents de l'Organisation. Le régime iraquien doit permettre un accès illimité aux inspecteurs de l'ONU afin qu'ils puissent reprendre leur travail. Nous devrions exercer toute la pression possible en vue de garantir cela. Sans conteste, cette situation constitue une pierre de touche de la solidarité et de l'unité de la communauté internationale.

Dernier point et non des moindres, je souhaiterais souligner l'importance de la coopération internationale et régionale dans la non-prolifération et le contrôle des armes. La Lituanie a toujours eu pour politique de participer à tous les mécanismes multilatéraux pertinents, efficaces et fonctionnels de contrôle des armes et propres à accroître la confiance, auxquels nous pouvons participer et qui correspondent à nos intérêts nationaux en matière de sécurité. Cette année, la Lituanie a demandé à devenir membre au Traité Ciel Ouvert. Nous souhaitons également nous joindre au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe adapté lorsqu'il entrera en vigueur et lorsqu'il sera ouvert à toutes les démocraties européennes.

Tous les États Membres de l'ONU doivent contribuer de façon positive à la sécurité et à la stabilité internationales, d'abord et surtout en respectant la primauté du droit et les droits de l'homme de ses citoyens. La bonne gouvernance est un excellent point de départ pour nous tous, indépendamment de notre diversité culturelle ou de nos différences historiques et géographiques fondamentales.

Le Président Franklin Delano Roosevelt, qui avait consacré beaucoup de temps à la planification de cette institution multilatérale qui a pour nom l'Organisation des Nations Unies, a dit un jour « Nous avons appris que nous ne pouvons pas vivre seuls en paix; nous avons appris que notre bien-être dépend du bien-être d'autres nations lointaines ». Ainsi, la véritable force de notre puissance en tant que communauté

internationale continue de reposer sur notre capacité réelle à traiter des questions épineuses.

Hier, dans cette grande ville de New York, nous avons rendu hommage aux victimes du 11 septembre 2001. Nous admirons la façon dont le peuple des États-Unis a surmonté cette tragédie, et nous appuyons les efforts déployés par les États-Unis d'Amérique en vue d'éliminer les menaces qui pèsent sur la sécurité internationale et sur la liberté des hommes. Nous devons débattre, trouver des solutions et utiliser pleinement les mesures diplomatiques dont nous disposons. Mais nous devons également être prêts à agir avec détermination lorsque les réalités stratégiques exigent de défendre la liberté et la démocratie.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rene R. Harris, M.P., Président de la République de Nauru

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Rene R. Harris, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Nauru, S. E. M. Rene R. Harris, M.P., et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Harris (*parle en anglais*) : Je vous salue chaleureusement au nom du peuple de Nauru, qui se joint à moi, Monsieur le Président, pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, et également pour féliciter le Président sortant de sa ferme direction tout au long d'une année tumultueuse.

Ma délégation saisit cette occasion pour féliciter la Suisse d'être devenue Membre à part entière de

l'Organisation des Nations Unies, et elle est donc le 190e État Membre cette communauté de nations.

Une bonne part du travail de l'Organisation des Nations Unies depuis la dernière session de l'Assemblée générale reflète la situation qui prévaut dans le monde. Les événements du 11 septembre 2001 et les conflits en cours dans le monde ont amené cet organe à axer ses travaux sur les questions de sécurité, et cela est compréhensible. L'adoption de la résolution 1373 (2001) par le Conseil de sécurité, obligeant les États Membres à mettre en oeuvre des mesures antiterroristes, a joui du plein appui des pays du Forum des îles du Pacifique, dont mon pays est membre.

Au niveau international, mon gouvernement se réjouit des résultats de la première session des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui a pris fin il y a quelques jours seulement.

Nous saluons avec admiration l'opération des Nations Unies au Timor oriental qui a permis à un territoire occupé et à son peuple à passer du désespoir au statut de nation, avec la proclamation de l'indépendance de la République démocratique du Timor-Leste, le 20 mai de cette année.

Le communiqué de la 33e réunion du Forum des îles du Pacifique, tenue aux Fidji le mois dernier, énonce un grand nombre de préoccupations qui ont des incidences sur les moyens de subsistance et le bien-être des peuples du Pacifique. Parmi ces préoccupations, il y a principalement la question de l'environnement. La dégradation constante de l'environnement de la planète ne saurait être passée sous silence, étant donné les catastrophes naturelles qui se produisent dans différentes parties du monde : inondations, tremblements de terre et sécheresses, pour n'en citer que quelques-unes. Il y a suffisamment de preuves scientifiques pour montrer que les changements dans l'environnement et le climat de la terre sont le fait de l'homme. Le Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenu récemment à Johannesburg, a été une tentative sérieuse de remédier à la situation.

Nous avons tous été déçus dans la région du Pacifique par l'absence de cibles sérieuses dans le Plan d'action de Johannesburg. Cependant, nous pensons que les engagements pris au Sommet en faveur de nouvelles ressources et de nouveaux partenariats contribueront beaucoup à accélérer la mise en oeuvre du développement durable.

Nauru est heureuse de l'entrée en vigueur assurée du Protocole de Kyoto, grâce aux engagements pris par l'Inde, le Canada, la Russie et la Chine de ratifier cet instrument. Mais cela ne constitue qu'une première étape dans ce qui doit être une campagne universelle pour se pencher sur les changements climatiques. Nous nous associons donc à l'appel lancé aux États-Unis et à l'Australie pour qu'ils acceptent, dans un avenir proche, de ratifier le Protocole.

Une autre question importante pour Nauru est la santé de notre océan. Nous sommes les gardiens de l'océan le plus vaste du monde, riche en ressources marines et en minéraux. Cet océan renferme également nos cultures et c'est la source de notre bien-être futur. Cela est particulièrement vrai pour Nauru, qui ne dispose que de 10 miles carrés de superficie terrestre et 120 000 milles carrés de superficie océanique. Nous utilisons l'océan le dessalement de l'eau, et une bonne partie de nos revenus provient des droits de licence de pêche. Par égard pour notre futur, les utilisateurs internationaux de notre espace océanique doivent coopérer avec nous pour préserver les ressources naturelles des océans contre une exploitation non viable; protéger sa biodiversité de la pollution, y compris par le transport de matières toxiques; et faire en sorte que les pays insulaires bénéficient équitablement du commerce des ressources naturelles de l'océan, biologiques ou non biologiques.

M. Panou (Togo), Vice-Président, assume la présidence.

Les économies et l'environnement des îles du Pacifique sont vulnérables aux forces extérieures, et il en va de même pour la sécurité de nos peuples et de nos gouvernements. Notre région, toute première zone dénucléarisée du monde, appuie depuis longtemps le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires, en raison de la dure expérience qu'ont constituée les essais nucléaires menés par les puissances coloniales.

Le mois dernier, j'ai, comme d'autres dirigeants du Pacifique, exprimé ma préoccupation devant le fait que le transport des déchets nucléaires passe par nos eaux territoriales. Ma délégation se félicite de l'initiative prise par la Mongolie d'institutionnaliser son territoire en tant que zone exempte d'armes nucléaires, et elle appuiera toute action qu'entreprendra l'ONU pour réaliser cet objectif.

Sur le plan interne, les retombées potentielles pour notre économie du projet de concurrence fiscale dommageable de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont pour le moins préoccupantes. Bien que mon gouvernement réaffirme le droit souverain des nations à mettre en place des régimes fiscaux internes de leur choix, nous avons exprimé notre ferme attachement à l'élaboration d'un cadre de coopération au sein duquel les pays peuvent aborder ensemble les questions de la transparence, du renforcement des capacités et de l'échange d'informations relativement aux questions fiscales.

Nous continuons de penser que le seul endroit où le blanchiment de l'argent peut être contrôlé efficacement est à la source. Bien que Nauru ait, à ce jour, fait tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que son système juridique et administratif puisse prévenir de telles activités, nous continuons apparemment à faire l'objet de critiques de la part du Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Nauru a été déçue de ne pas avoir été rayée de la liste spéciale des pays non coopératifs. Néanmoins, nous continuerons de nous attacher à satisfaire les principaux interlocuteurs du GAFI sur cette question.

Deux questions très pressantes qui intéressent mon gouvernement dans un avenir « post-phosphate » sont l'énergie et l'approvisionnement en eau potable, ces deux éléments ayant des incidences directes sur le niveau de vie de notre communauté. Nauru dépend de l'importation de combustible fossile pour ses besoins énergétiques, y compris pour le dessalement de l'eau de mer pour compléter la captation d'eau de pluie.

Avant de terminer, Monsieur le Président, je tiens à réitérer l'appui de Nauru à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, et nous appuyons les appels qui ont été lancés pour que cette question continue de constituer une priorité de premier rang. Pour ce qui est de l'Organisation même, les réformes administratives et budgétaires actuelles engagées par le Secrétaire général sont les bienvenues, mais il est certain qu'il reste encore beaucoup plus à faire.

Nauru est déçue que les contributions au Fonds mondial pour la santé arrivent au compte-goutte, ce qui contraste avec l'enthousiasme manifesté à la session extraordinaire de l'année dernière. En conséquence, le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose continuent sans relâche de détruire des communautés et la main-

d'oeuvre des pays touchés. Nauru s'est engagée à verser un dollar par habitant au Fonds, et je suis heureux d'annoncer que nous avons honoré cet engagement. J'appelle de nouveau tous les États Membres, riches et pauvres, à contribuer à ce Fonds.

Enfin Monsieur le Président, ces deux dernières années, le Sommet du Millénaire et les Sommets de Monterrey et de Johannesburg ont montré le rôle croissant de l'ONU dans l'édification d'un consensus. Le fait est que ces 12 derniers mois ont été éprouvants, aussi bien du point de vue des efforts déployés pour forger un consensus sur le développement que du point de vue du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le défi que nous devons relever en la matière ne réside pas tant dans le fait de forger un consensus – car nous savons tous ce qu'il faut faire – que dans le fait de s'entendre sur la mise en oeuvre. La réalisation de nos nobles objectifs exige une action et une coopération à tous les niveaux, du niveau local au niveau mondial. Monsieur le Président, nous nous en remettons à votre direction en cette période décisive et nous vous offrons notre ferme appui.

Enfin, le 11 septembre 2001 représente apparemment un mode de vie pour certains. Cet événement appartient désormais à l'histoire, et cela est bien dommage. Les auteurs de ce crime ne peuvent être fiers de ce qui s'est passé, et nous ne devons ni les autoriser ni les encourager à continuer dans leur voie. Nous devons exploiter les options qui s'offrent à nous, car c'est ce que nous léguons à nos enfants. Nous, les petites nations, avons foi en l'ONU. Nous, les petites nations, plaçons notre espoir en l'ONU. Cédons entièrement à l'amour, car l'amour est la plus belle façon de vivre. Merci. Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim : Au nom des membres de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Rene R. Harris, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (parle en anglais) : Je voudrais féliciter M. Jan Kavan de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Je suis convaincu que, sous sa direction éclairée, cette session sera couronnée de succès. Nous exprimons à son prédécesseur, M. Han Seung-soo, notre sincère reconnaissance pour la manière excellente avec laquelle il a dirigé les travaux de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, qui vient de prendre fin.

Ma délégation souhaite chaleureusement la bienvenue à la Suisse, qui vient de devenir membre de cette famille des nations. Je m'en voudrais par ailleurs de ne pas rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies pour le rôle qu'elle a joué afin de permettre au Timor oriental de vivre une transition sans heurt et de devenir un État. Nous estimons que ce pays continuera pendant un certain temps d'avoir besoin de l'appui de la communauté internationale dans ses efforts pour édifier une nation. Nous sommes impatients d'accueillir le Timor oriental au sein de l'ONU dans un avenir rapproché.

Hier, les États-Unis, et en fait le monde entier, ont commémoré le premier anniversaire des horribles attentats terroristes perpétrés contre New York et Washington. Le terrorisme représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Quel que soit le lieu où il se produit, quelle qu'en soit la cible et quelle que soit la forme qu'il prenne, nous devons condamner le fléau du terrorisme et nous y attaquer de façon décisive, conformément aux idéaux et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. L'adoption par certains pays de mesures unilatérales pour lutter contre le terrorisme est un acte non seulement contre-productif mais qui affaiblit également le mandat et l'efficacité de l'ONU. Pour faire face à ce fléau, la communauté mondiale doit s'attacher à dégager et à éliminer ses causes profondes, comme la pauvreté, le

non-respect des libertés fondamentales et l'absence de justice sociale.

L'ONU est confrontée à une situation instable au Moyen-Orient, qui pourrait se propager dans la sous-région tout entière. La question palestinienne doit être réglée sans plus attendre, car elle cause des souffrances indicibles à la population des territoires occupés. Israël doit retirer ses forces des terres palestiniennes, et l'on doit offrir aux Palestiniens l'occasion d'avoir leur propre État. Le carnage actuel ne profitera ni à l'une ni à l'autre des parties. Israël doit savoir que ses chances de jouir de la paix et de la sécurité reposent sur la création d'un État palestinien existant à ses côtés, dans le respect mutuel que se doivent les États souverains.

Nous estimons que les Palestiniens doivent seuls élire leurs dirigeants, car c'est leur droit démocratique et souverain. Ce ne sont que les dirigeants ainsi élus qui pourront garantir la paix et la stabilité à l'intérieur de l'État palestinien, et entre la Palestine et tous ses voisins. Nous notons avec préoccupation que certains pays souhaitent s'arroger le droit de choisir ou d'imposer des dirigeants dans les pays en développement en mettant de côté ou en renversant des gouvernements démocratiquement élus. Il s'agit-là non seulement d'une négation de la démocratie et des principes démocratiques, mais également d'une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'États indépendants et souverains. Il faut donc s'y opposer. Je dis cela, non seulement en ce qui concerne d'autres États mais également mon propre pays. Mon peuple m'a élu, et cette élection a été considérée comme valide par l'Afrique et ses organisations. Mais l'Europe a dit « non » – et c'est l'Europe qui hier nous opprimait et nous colonisait. L'Europe a dit « non », mais l'Afrique a dit « oui ». Qui devons-nous écouter? Les Blancs en Europe ou les noirs en Afrique? Nous écoutons les Noirs d'Afrique et leur jugement; c'est notre peuple. Ce sont eux – et personne d'autre – qui doivent nous élire.

Le Zimbabwe se félicite de l'avènement de la paix en Angola – qui est membre comme nous de la Communauté de développement de l'Afrique australe – et demande instamment aux deux parties au conflit de continuer de respecter le Mémoire d'accord signé cette année. La communauté internationale doit aider d'urgence ce pays à consolider la paix, et à mettre en marche les processus de reconstruction et de relèvement. C'est un prix peu élevé à payer pour

donner au peuple angolais la paix qui lui échappe depuis les années 50.

Nous nous réjouissons également du fait que le processus de paix en République démocratique du Congo s'oriente dans la bonne direction. Nous souhaitons saluer les efforts du Gouvernement sud-africain et de l'ONU à cet égard, et demander à l'ONU de prendre des mesures énergiques contre ceux qui violent le cessez-le-feu convenu.

Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer une fois de plus qu'à la lumière de cette évolution positive, le Zimbabwe est en train de retirer ses dernières forces de la République démocratique du Congo. Toutefois, nous espérons que le Conseil de sécurité agira de façon audacieuse et impartiale afin de veiller à ce que la paix soit consolidée en République démocratique du Congo, et qu'il déploiera immédiatement et complètement la troisième phase de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Dans le même ordre d'idées, nous notons que le mandat du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo vient à échéance en décembre 2002. Nous espérons sincèrement que cette fois-ci, le Groupe aura le courage de révéler entièrement les motifs économiques des pays qui ont envahi la République démocratique du Congo.

Nous sommes réunis ici pour tracer la voie menant à la création d'un monde qui soit digne de nous tous, pour le début de ce siècle et au-delà. Nous nous rencontrons dans le contexte des sommets cruciaux tenus cette année, lors desquels des décisions historiques ont été prises concernant le développement social et économique durable à l'échelle mondiale. Parmi ces sommets, il y a eu la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement, et le récent Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud. Nous espérons que les décisions prises à ces conférences se traduiront par une coopération véritable entre les partenaires du développement. Dans ce contexte, nous nous félicitons des promesses faites en vue d'une aide au développement accrue, et de l'engagement pris en faveur du développement durable, qui sont essentiels pour les générations à venir.

Malheureusement, le Sommet mondial pour le développement durable a montré au-delà de tout doute

que certains pays développés ne sont pas disposés à s'engager plus à fond dans ces entreprises internationales. Ils préfèrent plutôt se cacher derrière des conditionnalités usées et sans fondement, qui vont à l'encontre de la pratique de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme dans le monde en développement. Nous chérissons tous ces valeurs, mais nous sommes troublés par le fait qu'elles servent de plus en plus aux pays développés qui ont des normes démocratiques discutables et un palmarès peu reluisant en matière de droits de l'homme pour marquer des points au plan politique et empêcher le développement économique de pays dont ils n'apprécient pas les gouvernements. Lorsque nous voyons ces mêmes pays soutenir des régimes qui sont ouvertement antidémocratiques, nous ne pouvons qu'affirmer que cette confusion volontaire de sujets est un prétexte pour ne rien faire face à l'exigence légitime de voir prises en charge les aspirations au développement des pays en développement. L'Assemblée générale des Nations Unies doit exprimer sa vive préoccupation face à ces pratiques malhonnêtes de ces pays et les appeler à cesser d'abuser des accords internationaux et des valeurs communes et d'imposer leurs intérêts à d'autres nations généralement plus petites.

Nous appelons à une meilleure gouvernance mondiale par la démocratisation des organisations multilatérales, telles que l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Il est également nécessaire d'avoir une approche cohérente dans l'élaboration de politiques au niveau mondial. De même, la gestion du processus de mondialisation ne doit pas être laissée aux seules forces du marché mais se faire d'une façon qui lui assure une dimension humaine et met fin à la marginalisation des pays en développement.

Dans le domaine du commerce mondial, nous appelons à l'égalité dans la mise en place de politiques et de règles au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Nous voulons également que les biens d'exportation des pays en développement aient davantage de possibilités d'accès aux marchés des pays développés, et qu'il y ait une volonté accrue de traiter des questions de prix des produits. En outre, nous demandons la cessation des subventions agricoles, qui nuisent à la compétitivité des produits des pays en développement et empêchent leur accès aux marchés

lucratifs du Nord. De même, ma délégation demande l'annulation immédiate de la dette des pays pauvres afin que les fonds destinés au service de la dette, qui paralyse les efforts de développement des nations en développement, puissent servir à améliorer la situation de ces pays.

La session extraordinaire sur les enfants, tenue en mai dernier ici à New York, a beaucoup fait pour mettre en exergue la nécessité de traiter de façon cohérente des droits et des besoins de développement des enfants pour leur permettre de jouer leur rôle dans la société. Les Nations Unies doivent continuer d'exprimer ces besoins et de promouvoir la création d'un monde digne des enfants.

Depuis son indépendance en 1980, le Zimbabwe a fait des progrès considérables dans la création d'écoles et de centres de soins en vue d'améliorer la qualité de vie de ses enfants. Malheureusement, ces acquis ont été fragilisés lorsque les institutions de Bretton Woods nous ont demandé de ne plus accorder la priorité à l'enseignement, à la santé et au bien-être social dans la répartition de nos ressources budgétaires. Même sans l'appui de ces institutions, nous avons continué, avec des moyens limités, d'accorder une importance majeure au développement de nos enfants et au bien-être des personnes démunies, portant ainsi le taux d'alphabétisation dans notre société à 87 %.

Le Zimbabwe et d'autres pays d'Afrique australe font face aux effets de la pandémie du VIH/sida. Nos efforts visant à combattre ce fléau ne suffisent pas et doivent être renforcés par la contribution utile des pays disposant des nécessaires ressources financières savoir-faire technologique.

Nous continuons de demander à la communauté internationale et aux entreprises privées de redoubler d'efforts pour trouver une solution à cette pandémie, qui ravage nos populations et nos économies. Des médicaments abordables mais efficaces doivent être disponibles et un appui doit être fourni au personnel soignant qui aide ceux qui souffrent de cette maladie. Une aide spéciale doit être accordée au nombre croissant d'enfants devenus orphelins du fait de cette pandémie. Nous espérons que les fonds mis en place à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, l'an dernier, pourra compter sur l'appui urgent et effectif qu'il mérite.

Comme vous le savez, mon pays et de nombreuses régions d'Afrique australe subissent

actuellement une crise humanitaire du fait de la sécheresse qui nous a frappés cette année durant la grande saison de production des céréales. Nous saluons les efforts des organisations internationales et des donateurs qui ont fourni une aide alimentaire et non alimentaire d'urgence à nos communautés. Nous voulons citer en particulier les efforts des institutions des Nations Unies. Nous saluons également l'aide supplémentaire fournie aux programmes visant à atténuer les effets des sécheresses futures.

Enfin, ma délégation est heureuse d'annoncer que le Zimbabwe a achevé le programme accéléré de redistribution des terres, lancé en juillet 2000, pour le transfert de terres à la majorité noire, jusque-là privée de terre. Il faut rappeler que nous avons eu à faire face à des protestations véhémentes, à une mauvaise publicité et à la désinformation de la part de ceux qui ne nous voulaient pas du bien. Nous sommes restés fermes face aux forces puissantes déterminées à préserver les vestiges des privilèges coloniaux.

L'objectif premier de nos réformes agraires est de réparer l'injustice coloniale commise par la Grande-Bretagne, lorsqu'une minorité de colons britanniques a saisi en 1890 notre terre et acquis nos ressources naturelles sans jamais verser d'indemnités à nos ancêtres.

En accédant à l'indépendance en 1980, le Zimbabwe a brisé à jamais le joug colonial, et n'acceptera donc qu'aucune puissance étrangère s'ingère dans ses affaires intérieures. Je demande à l'Assemblée générale de faire savoir à la Grande-Bretagne, et en particulier à son actuel Premier Ministre, M. Tony Blair, que le Zimbabwe a cessé d'être une colonie britannique en 1980 après que le Prince Charles, au nom du Gouvernement du Royaume-Uni, a descendu avec grâce le drapeau britannique – l'« Union Jack ». Il doit également savoir que le peuple zimbabwéen a mené une lutte armée révolutionnaire pour son indépendance et est prêt à la défendre de la même façon. Nous voulons vivre en paix pour réaliser nos réformes justes et exécuter nos plans de développement, tout comme nous nous entendons à coopérer pacifiquement avec d'autres pays de la région, du continent africain et de la communauté internationale. Nous refusons d'être un prolongement de l'Europe. Nous sommes africains et le resterons pour toujours. Je souhaite plein succès à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de sa déclaration.

M. Robert Mugabe, Président du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Rasmussen (Danemark) (*parle en anglais*) : Au nom de l'Union européenne, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session.

Il y a un an aujourd'hui, le monde faisait face à une terrible nouvelle réalité, mais c'était également un signal d'alarme pour que nous unissions nos forces et présentions un front solide contre les auteurs de ces actes de terrorisme, les ennemis de la liberté. Non loin d'ici, au coeur de la communauté d'affaires vibrante de New York, s'élevaient les tours jumelles, objet de fierté pour tous les New-Yorkais dans leur ville. Mais maintenant, elles ont été remplacées par un trou béant, un souvenir de ce jour fatidique de septembre, lorsque le spectre de la terreur a fait son apparition et, pendant un instant, le pouls de la ville a semblé s'arrêter. Car, ce jour là, la terreur est arrivée en Amérique, laissant derrière elle un cortège de morts et de destructions et des milliers de personnes affligées.

C'est le moment qui a marqué la division du monde entre les pays civilisés et ceux qui ont recours à la terreur comme arme. Mais c'est également le jour où nous avons pris position contre le mal, où nous avons décidé de nous unir, au sein d'une coalition mondiale, contre ces terroristes et leurs actions lâches.

Lorsqu'un appel à l'action a été lancé, c'est ici, dans cette enceinte de l'ONU, que nous nous sommes réunis pour nous redonner mutuellement espoir et confiance. Cela a été à la fois naturel et nécessaire, car cette attaque visait le fondement même de cette Organisation, elle avait été préparée par des individus lâches, tapis dans leurs repaires, complotant contre la paix et la sécurité mondiales, lancée par des fanatiques bafouant chacune des lois fondamentales de l'humanité et appuyée par la tyrannie réprimant la liberté et l'égalité. Il ne faut pas se leurrer, ces actes de terrorisme ne nous ont pas affaiblis, au contraire, ils n'ont servi qu'à renforcer notre détermination d'aspirer activement à la sécurité et à la prospérité pour tous, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Et, dès le départ, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne l'Union européenne, aucune hésitation n'était possible. La voie à suivre était évidente et continue de l'être. Nous appuyons pleinement les initiatives prises par le Comité contre le terrorisme de l'ONU car nous ne permettrons jamais que la terreur et la peur occultent la liberté et la démocratie. L'Union européenne a donc l'intention d'aider activement les autres pays à mettre en oeuvre la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. L'Union européenne réaffirme son attachement à la finalisation et à l'adoption de la convention générale contre le terrorisme, et nous exhortons aussi tous les États Membres à adhérer et à appliquer les 12 conventions des Nations Unies relatives au terrorisme.

Le rôle clef joué par l'ONU dans la lutte contre le terrorisme rappelle que l'ONU elle-même est née de l'espoir fondé sur les cendres de la Deuxième Guerre mondiale, une guerre qui a mis en échec la tyrannie et la terreur. Avec l'adoption de la Déclaration du Millénaire, l'Organisation des Nations Unies a reçu un nouvel élan pour traiter de la prévention des conflits, de la gestion des crises, de l'aide humanitaire, du redressement et du développement après les conflits ainsi que du désarmement et du contrôle des armements. En ce qui concerne le domaine complexe du rétablissement de la paix, l'ONU et l'Union européenne oeuvrent inlassablement pour trouver des solutions au Moyen-Orient grâce aux efforts du « quatuor » et pour parvenir à un règlement permanent de la question de Chypre, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Union

européenne est un partenaire majeur dans la reconstruction d'un nouvel Afghanistan libéré de la terreur.

Au Moyen-Orient, l'Iraq demeure une source de préoccupation majeure pour ce qui est des armes de destruction massive, comme l'a souligné le Président Bush dans son importante allocution de ce matin. L'Iraq doit accorder un accès inconditionnel et sans entrave aux inspecteurs d'armes et veiller à ce que les autorités iraqiennes leur apportent la coopération nécessaire. L'Iraq bafoue plusieurs résolutions du Conseil de sécurité en ce qui concerne ses obligations en matière de désarmement. Ces obligations doivent être honorées immédiatement. L'Union européenne est résolue à appuyer les nouvelles initiatives que prendra l'ONU à cette fin. Nous partageons le point de vue des États-Unis selon lequel cette question doit être examinée d'urgence au Conseil de sécurité. Nous pensons également, comme le Secrétaire général, que si l'Iraq continue de faire fi des résolutions, le Conseil de sécurité doit prendre ses responsabilités.

L'Union européenne, consciente de ses obligations, demeure fermement impliquée dans les opérations autorisées par l'ONU dans le monde entier, qu'il s'agisse de tenir en échec la guerre civile en Sierra Leone ou de l'édification d'un Kosovo sûr, prospère et démocratique. Nous souscrivons également entièrement aux initiatives destinées à renforcer la capacité de maintien de la paix future de l'ONU. Nous devons à nos forces armées d'assurer un cadre efficace et solide pour nos opérations futures.

Mais nous ne devons pas oublier qu'au coeur même de tous ces conflits se trouvent des êtres humains qui luttent parfois pour obtenir ce que nous considérons comme allant de soi car les droits de l'homme sont essentiels à la vie et à la dignité de tous les êtres humains. La réalisation primordiale, fondamentale et essentielle de l'ONU sera un jour le plein exercice de tous les droits humains par tous et partout, notamment le droit de chaque personne de considérer sa vie, son corps et ses biens comme siens propres et de se sentir en sécurité; le droit de chaque personne d'affronter les autorités sans crainte d'injustice ou d'harcèlement; et le droit de chaque personne de savoir que tous peuvent élever la voix avec confiance et sans crainte de subir des conséquences.

Les droits de l'homme sont également essentiels à la prospérité et au développement humains. L'Union européenne appuie donc énergiquement les efforts du Secrétaire général visant à intégrer les droits de l'homme à toutes les activités des Nations Unies.

Malheureusement, la cruauté à l'égard des personnes sans défense, la violence, les mauvais traitements et la torture restent largement répandus. L'Union européenne appuie fermement l'adoption du projet de protocole facultatif de la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

L'Union européenne préconise également l'abolition universelle de la peine de mort. Aucun État ne devrait s'accorder le droit d'ôter la vie. Là où est maintenue la peine de mort, nous demandons que des restrictions soient progressivement apportées au recours à cette sanction. Nous aimerions voir toutes les nations instituer un moratoire sur cette forme de châtement et y mette fin à terme de façon qu'elle appartienne désormais au passé.

Tant que les femmes ne jouiront pas pleinement de leurs droits humains et ne seront pas en mesure de prendre en main leur destin et d'exploiter pleinement leur potentiel, le développement durable ne sera qu'un rêve. L'Union européenne reste attachée à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, y compris les assassinats et les mutilations en raison d'un sens de l'honneur dévoyé. De même, nous poursuivons vigoureusement la lutte contre le racisme, la discrimination et l'intolérance. Ces comportements et ces actions déplorables continuent malheureusement de faire partie de la vie quotidienne dans le monde entier. Au seuil du nouveau millénaire, ils sont indignes.

Les gens n'ont pas besoin de vengeance; c'est la justice qu'ils veulent. Ils refusent l'impunité; c'est la responsabilité individuelle qu'ils exigent. C'est la raison d'être de la Cour pénale internationale (CPI). Nous disposons maintenant d'une cour permanente qui peut traduire en justice ceux qui sont accusés de crimes de guerre et d'autres auteurs de crimes ayant une portée internationale des plus graves. L'Union européenne appuie la CPI qui marque un important tournant historique. Elle reflète un nouveau niveau de coopération internationale. Nous sommes certains que la CPI contribuera à renforcer le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

L'Union européenne exprime le ferme espoir que les pays qui ont des réserves quant au Statut y adhéreront dès que possible. Nous estimons que la Cour s'avèrera un instrument juridique efficace, compétent et juste.

Débarrasser le monde de la pauvreté endémique reste le plus grand défi mondial. Nous avons obtenu des résultats importants dans la lutte contre la pauvreté et la misère, mais la communauté mondiale a encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Pour de nombreux pays, l'ONU a avant tout pour objet de lutter contre la pauvreté. Comment pouvons-nous garantir à chacun l'accès aux éléments indispensables à la vie? Les prochains repas, les médicaments et les soins de santé nécessaires à la survie et l'accès à l'éducation de base : ce sont là les promesses contenues dans la Déclaration du Millénaire, et nous ne devons pas abandonner le monde.

L'assistance ne permettra pas, à elle seule, d'éliminer la pauvreté. Nous le savons. Les pays en développement peuvent prendre exemple sur les dirigeants africains, qui ont pris une initiative brillante avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Cette année a vu l'adoption de nombreuses mesures décisives dans le domaine du commerce et du développement, des finances et du développement durable. À Doha, Monterrey et Johannesburg, nous sommes parvenus à un consensus sur ce qu'il convient de faire. Mais il ne suffit pas de savoir ce qu'il faut faire. En tant que dirigeants du monde, nous devons veiller à ce que cela soit fait.

L'Union européenne a joué un rôle clef dans la conclusion de ce consensus et est donc attachée à ce nouvel ordre du jour. Nous avons décidé d'ouvrir davantage nos marchés aux exportations des pays les moins avancés. Nous espérons que d'autres suivront cette voie.

Convertir en développement durable les politiques en matière d'élimination de la pauvreté exige une volonté politique ferme et un partenariat véritable en faveur du développement. Un défi majeur consistera maintenant à traduire dans la réalité le Consensus de Monterrey et les résultats de Johannesburg. L'Union européenne propose que le système des Nations Unies supervise la mise en oeuvre des objectifs et du programme de Johannesburg. Ceux-ci et d'autres politiques importantes de l'ONU sont

énoncés dans le document exposant la position de l'Union européenne.

Au nom de l'Union européenne, j'accueille avec satisfaction la décision de la Suisse et du Timor-Leste d'adhérer à l'Organisation des Nations Unies. Deux nations, une ancienne et une nouvelle, une au Nord et une au Sud : elles reflètent la multitude et la diversité des Nations Unies.

À la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, des jeunes du monde entier ont illustré leur rêve d'un monde de paix et d'unité en arborant toutes les couleurs des drapeaux des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Mais nous ne devrions pas nous contenter d'un rêve. De la guerre contre le terrorisme international à la lutte sans relâche contre la pauvreté en passant par la quête de justice, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies solide et efficace. La Déclaration sur

les droits de l'enfant stipule que « l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même » (résolution 1386 (XIV), cinquième alinéa du préambule). Quel meilleur cadeau pouvons-nous offrir aux enfants que l'unité entre nos nations?

Saisissons l'occasion et faisons un autre pas en avant vers une Organisation des Nations Unies véritable, unie en parole et en action.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Danemark de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 13 h 40.